

l'école démocratique



Publication trimestrielle de l'Appel pour une école démocratique (Aped) • N°71, septembre 2017 • 3 euros

Ennéagramme et nouvelle gouvernance des écoles

SOMMAIRE
DOSSIER

3	
FRANCE: Blanquer, libéral et conservateur	12
INTERNATIONAL: Bridge International Academies	15
COUPS DE GUEULE	21
COUPS DE COEUR	28

Je suis bien, calme
facile à vivre

9

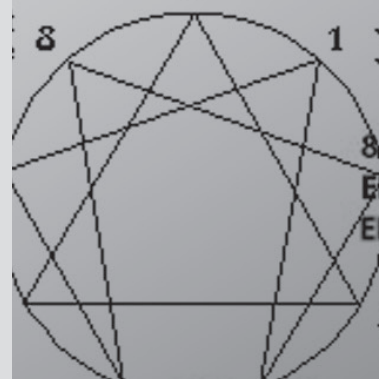
Je suis
Je suis

8

1 Je suis droit
Je suis travailleur

9 Mediator
ISFP, INFP,
ISFJ, ESTP

Je suis optimiste
Je suis heureux



8 Protégé
ENTJ, ESTJ
ENTP, ESTP

3 Je réussis
Je suis efficace

Je suis lo
Je fais mon dev

Je suis différent

Je

8

7

6

ISFJ, ESFJ,
INFP, ENFP

2

5 Thinker
INTP, ISTP,
INTJ, ISTJ



Copyright Leadership of the Box - Boje



APPEL POUR
UNE ÉCOLE
DÉMOCRATIQUE

Adresse des volontaires 03388466
B-1160 Bruxelles
Tél.: +32 (02) 735 21 29
Courriel: aped@ecoledemocratique.org
Site: www.ecoledemocratique.org

Une publication trimestrielle de l'Appel pour une école démocratique (Aped). Existe également en néerlandais.
Comité de rédaction: Tino Delabie, Nico Hirtt, Jean-Pierre Kerckhofs, Philippe Schmetz, Dirk De Zutter, Linde Moriau, Romy Aerts
Maquette et mise en page: Jean-Marie Gilson

Abonnements

Abonnement simple: 12 euros
Abonnement + affiliation: 15 euros
(ou plus, selon vos moyens).

Mode de paiement

Belgique: virement bancaire au compte BE42 0000 5722 5754 de l'Aped.
France: nous envoyer un chèque au nom de Nico Hirtt.

Articles

Les articles ou propositions d'articles doivent nous parvenir par e-mail, au format RTF, OpenOffice ou Word. Le Comité de rédaction se réserve le droit d'abrégier les articles, d'y apporter des corrections mineures et d'en modifier les titres et intertitres.

Droit de copier

Les textes publiés ici peuvent être librement diffusés et reproduits par quelque moyen que ce soit. Nous vous prions cependant d'en mentionner clairement l'origine et d'indiquer au moins un moyen de contacter l'Aped (adresse, téléphone ou e-mail). Merci de nous faire parvenir un exemplaire de toute publication reprenant ou citant des extraits de l'École Démocratique.

L'Aped se bat afin que tous les jeunes accèdent par un enseignement public, gratuit et obligatoire, aux savoirs qui donnent force pour comprendre le monde et pour participer à sa transformation.

Une farde de présentation de l'Aped, comprenant notre texte de base, est disponible sur simple demande.

Éditorial

Faut-il enterrer le décret Inscription ?

Si c'est pour en revenir à plus de « libre marché » scolaire, comme semblent le proposer Olivier Maingain et Laurette Onkelinx, l'Aped s'y opposera de toutes ses forces. En revanche, nous sommes tout à fait favorables à une réflexion qui conduirait à une régulation plus démocratique des inscriptions scolaires.

Rappelons d'abord quelques vérités essentielles.

La Flandre et la Fédération Wallonie-Bruxelles sont les quasi-recordmen européens de l'inégalité sociale et de la ségrégation sociale dans l'enseignement. 49% des élèves francophones fréquentent une « école ghetto » : c'est le niveau le plus élevé en Europe occidentale.

Les statistiques comparatives montrent par ailleurs que ces différences d'équité éducative entre pays européens, s'expliquent pour 45% par l'organisation plus ou moins libérale du marché scolaire, c'est-à-dire les modalités d'inscription et l'existence de réseaux concurrents. Et là aussi notre pays est champion.

Dans les formes successives voulues par les ministres Arena, Dupont et Simonet, le décret Inscription a essentiellement servi à résoudre un problème d'engorgement en début de secondaire et à empêcher certaines pratiques injustes. Il a également eu le mérite de rouvrir enfin le débat sur la « liberté d'enseignement », brisant un tabou qui remonte au XIXe siècle.

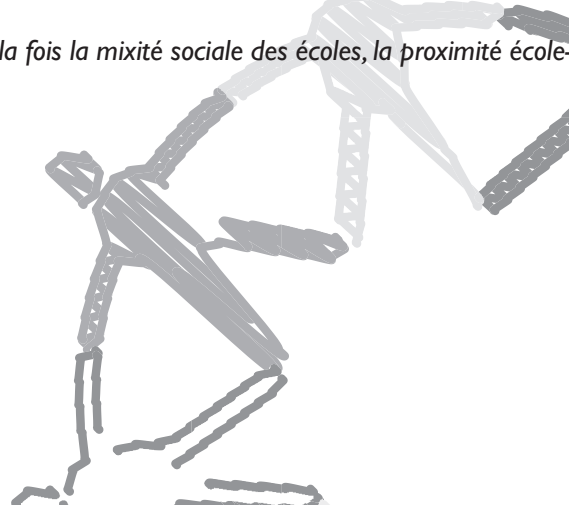
Mais ce décret n'a jamais été conçu pour s'attaquer résolument à la ségrégation sociale.

Premièrement parce qu'il ne régule les inscriptions qu'à partir du début du secondaire, alors que les inégalités et les écoles ghettos existent dès la maternelle. Deuxièmement parce qu'il continue d'obliger les parents à choisir leur école et qu'il continue de privilégier ce choix parental avant toute considération de régulation.

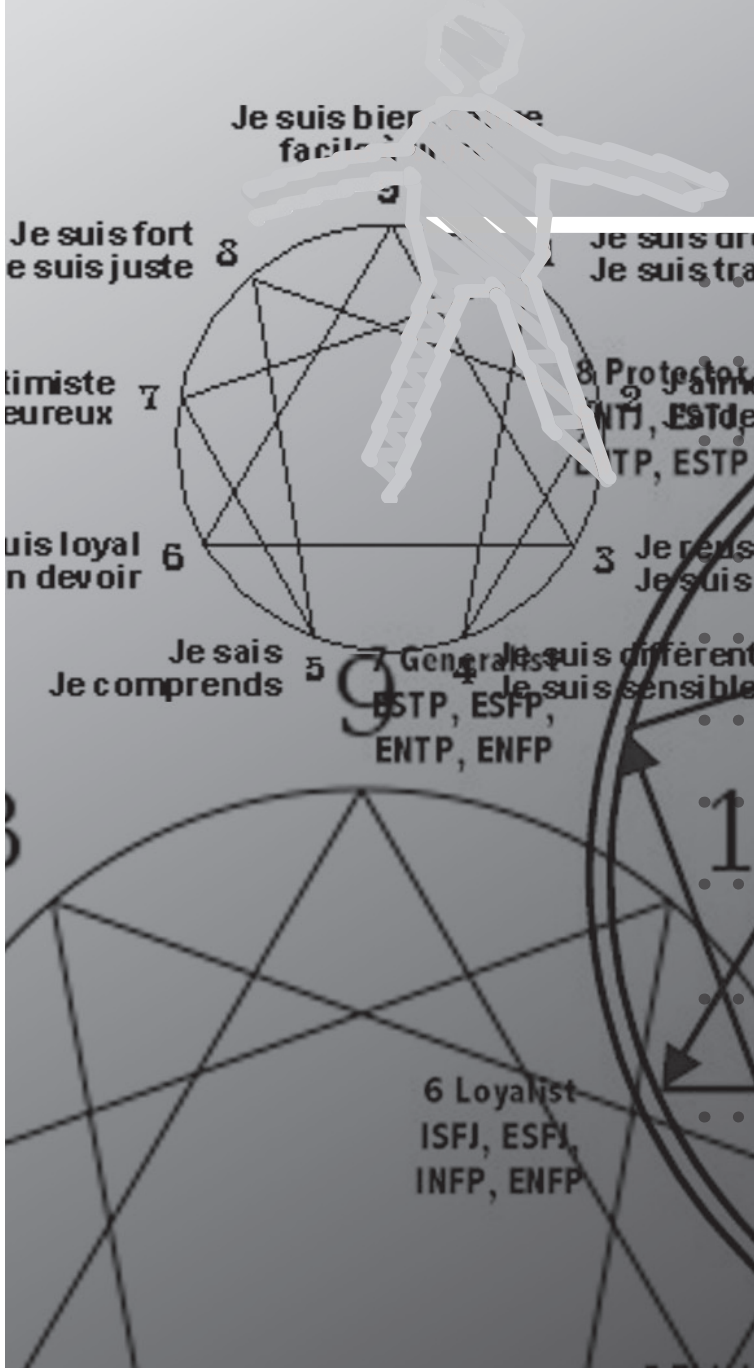
Oui, un autre décret Inscription est possible.

- Il devrait s'appliquer dès l'entrée en maternelle et ensuite tout au long du tronc commun (donc chaque fois qu'un élève est amené à changer d'école pour quelque motif que ce soit).
- Il devrait proposer d'emblée aux parents un établissement scolaire en maximisant à la fois la proximité et la mixité sociale des écoles. Une étude a montré que ceci est parfaitement possible, même à Bruxelles, où la ségrégation sociale résidentielle est pourtant très forte.
- Il devrait enfin laisser aux parents la liberté d'accepter ou de refuser l'école qui leur serait ainsi proposée ; en cas de refus, les parents pourraient toujours choisir librement une école où il reste de la place.

Ce nouveau décret permettrait ainsi de garantir à la fois la mixité sociale des écoles, la proximité école-domicile et la liberté de choix des parents.

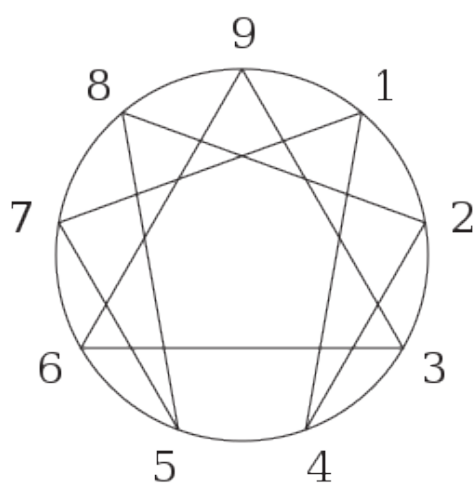


Ennéagramme et nouvelle gouvernance des écoles



un dossier de
Cécile Gorré

-
- Des origines mystérieuses et ésotériques**
-
- Deux belges spécialistes de l'enneagramme**
-
- L'enneagramme, un outil de développement personnel inoffensif?**
-
- L'enneagramme, outil stéréotypé**
-
- L'enneagramme, outil d'orientation scolaire**
-
- L'enneagramme, outil de formation continue**
-
- L'enneagramme, outil de management**
-
- L'enneagramme, outil au service d'un "New management"**
-
- L'enneagramme, outil au service de la nouvelle gouvernance des écoles**
-



Depuis quelques années, nous assistons à une véritable explosion des méthodes de développement personnel. Ainsi, après le succès grandissant de la « pleine conscience », l'ennéagramme fait irruption dans nos vies et dans les catalogues de formation continuée des enseignants. Intrigués par cet « outil », nous avons voulu mener l'enquête : qu'est-ce que l'ennéagramme ? Quelle influence peut-il avoir sur notre rôle d'éducateur, de citoyen, de travailleur ?

L'ennéagramme, étymologiquement figure à 9 côtés, illustre neuf types de personnalités et leurs interrelations. Selon les ennéagrammistes, tout être humain serait porteur de ces 9 types mais, chez chacun de nous, il y aurait un type dominant.

Toutefois, nous nous serions enfermés dans un profil de personnalité depuis notre petite enfance par « sur-adaptation » à notre entourage (exigences de notre famille, pressions diverses,...). Dès lors, nous nous priverions des nombreux potentiels qu'ont à nous offrir les 8 autres types de personnalités.

On s'éloignerait ainsi de notre être véritable, de notre essence (ce que nous étions à la naissance). Cependant, grâce à l'ennéagramme, nous pourrions sortir de notre « case » et reprendre le contrôle de notre vie par la prise de conscience de notre propre fonctionnement.

Tout un programme !



Les origines de l'ennéagramme sont assez mystérieuses voire ésotériques (Pythagore, la Kabbale, les Soufis,...). Celui-ci est toutefois apparu au début des années 1920 en Occident grâce à Georges Gurdjieff, maître spirituel charismatique et controversé. Dans sa jeunesse, celui-ci faisait partie d'un groupe de *Chercheurs de Vérité* qui aurait découvert l'ennéagramme au contact de groupes soufis afghans. Pour partager sa découverte, il créa, au début du XXème siècle, un *Institut pour le développement harmonique de l'Homme* au prieuré d'Avon, près de Fontainebleau. Il y enseignait sa philosophie de vie : la « 4ème Voie ». Son objectif était de permettre à ses élèves d'acquérir une « essence » grâce à un triple travail qui englobe et dépasse les trois autres voies : le travail sur le corps (le centre instinctif), le travail sur les émotions (le centre émotionnel) et le travail sur le mental (le centre mental).

L'objectif assigné à chaque Homme est donc de détruire en lui sa fausse personnalité acquise par son éducation, ses identifications et son imagination, puis de se reconstruire et d'acquérir une autre vision de soi et de ses contemporains. Afin de montrer à ses élèves qu'ils agissaient en véritables machines, « Gurdjieff exerçait un contrôle absolu sur eux, leur imposant des privations multiples (de sommeil, de nourriture,...), des travaux physiques éprouvants et souvent absurdes (reboucher une tranchée aussitôt après l'avoir creusée) et des chocs émotionnels (insultes,...) »⁽¹⁾, tout comme le relate Daniel Lafargue dans son ouvrage critique.

Gurdjieff mourut en 1949, mais de nombreuses « écoles » se relevant de son héritage ont essaimé dans le monde entier. Ainsi, on peut retrouver son enseignement dans divers groupes : « Fondations Gurdjieff », « Institut pour le Développement Harmonique de l'Homme », « Société pour l'Étude de l'Homme », « École de Psycho Anthropologie »,...



De nombreuses dérives sectaires ont été épinglées dans certains groupes par, notamment, l'UNADFI⁽²⁾ qui met tout particulièrement en garde les différents partisans du « développement personnel », cibles de prédilection pour le recrutement de futurs adeptes de groupes Gurdjieff.

Ce n'est qu'au début des années 1960, période de l'avènement du New Age, qu'on entend reparler de l'ennéagramme. Oscar Ichazo, professeur en psychologie à l'Institut de psychologie appliquée de Santiago du Chili et passionné par l'ésotérisme et le shamanisme entre en contact avec des soufis afghans lors d'un voyage en Asie financé par un groupe Gurdjieff. Il sera initié à l'ennéagramme et le développera, voyant en lui un outil permettant d'enseigner une « science du développement humain ».

Pour ce faire, il s'inspirera de Gurdjieff et également d'auteurs chrétiens, ce qui explique en partie le succès de l'ennéagramme dans les milieux catholiques. En 1970, il organise un stage de onze mois à Arica (frontière entre le Chili et la Bolivie), où viennent se former une cinquantaine de « chercheurs » du monde entier, dont Claudio Naranjo.

Ce dernier, psychiatre de formation, va mettre l'ennéagramme au centre de son enseignement au sein du « SAT Institute » (Seekers After Truth en référence aux chercheurs de vérité de Gurdjieff) qu'il fondera au début des années 1970.

Cet institut sera fréquenté par de nombreux vulgarisateurs qui diffuseront l'ennéagramme en direction, d'une part, du monde de l'entreprise, de l'éducation et des familles avec, entre autres, Helen Palmer et, d'autre part, en direction des chrétiens avec Robert Ochs, père jésuite.

« L'ennéagramme est ainsi présenté comme un chemin psycho-spirituel à cheval entre une typologie psychologique permettant d'analyser la personnalité et un outil de croissance spirituelle, voire un moyen de salut au sens pleinement religieux du terme » résume Daniel Lafargue.⁽³⁾



Philippe Halin et Jacques Prémont, fondateurs de l'HPEI (Halin Prémont Ennéagramme Institute) ouvert en 2012 à Louvain-la-Neuve, s'inscrivent dans la lignée de leurs prédécesseurs. Ces deux licenciés en psychologie clinique (UCL) ont suivi diverses formations en développement personnel (PNL, MBTI, communication non-violente, intervention systémique,...) et « offrent » de multiples modules de formations. Ceux-ci sont adressés à des professionnels (« devenir formateur certifié HPEI », « certification à l'orientation scolaire et professionnelle », « coaching »,...) ou à tout public (« découverte des motivations des 9 bases », « l'impact sur les autres », « choisir mes études/un métier »,...).

Halin et Prémont affirment avoir « relu l'ennéagramme d'un œil partiellement neuf ». Ils ont, ajoutent-ils, « opté pour une relecture dynamique du système ».⁽⁴⁾ Cet ennéagramme évolutif se base sur les types de personnalités développés précédemment mais il intègre également la notion de tension.

Ainsi, par exemple, une personne base 7 (autre terme pour désigner les types de personnalité), dite épicurienne, présente une série de caractéristiques (elle est mentale, enthousiaste, dynamique, visionnaire, optimiste,... elle aime la liberté et évite les contraintes), mais elle est aussi traversée par des tensions (« continuer à rêver » ou « concrétiser »). De plus, chaque base est connectée à quatre autres (les deux bases adjacentes et celles reliées par des flèches), cela conduit donc à 5 tensions.

Ainsi, selon eux, si vous découvrez votre base et si vous prenez conscience des tensions qui vous habitent, vous pourrez pleinement vous découvrir et « connecter les différents aspects de votre personnalité afin d'opérer un réel chemin de transformation »⁽⁵⁾.



Comme on a pu le comprendre précédemment, grâce à l'ennéagramme, chaque personne pourra mieux se connaître, mieux comprendre ses systèmes de défenses, ses tensions internes et pourra ainsi reprendre le contrôle de sa vie. Si cela peut aider certaines personnes, pourquoi pas ?

Mais l'ennéagramme n'est pas inoffensif. En effet, cet outil de développement personnel très en vogue comporte un risque évident d'enfermement dans un système déterministe arbitraire qui ne repose sur aucune validation scientifique. Ainsi, en plaçant une personne dans une « case », le risque de lui attribuer un ensemble de traits corrélés, qui ne lui appartiennent pas forcément, est grand. Ces traits ou caractéristiques présumés peuvent dès lors « être intériorisés par l'individu concerné qui pourrait en venir à se comporter de la manière indiquée dans son type. Comme si le fait d'être rangé dans une case pouvait influencer la manière dont la personne se vit et qu'elle donne à voir » (6).

Une autre dérive possible est inhérente à l'influence du « maître » ennéagrammiste. En effet, « la tradition orale se veut au cœur et au centre de l'apprentissage et de la découverte du modèle », ainsi que le spécifient Halin et Prémont. Dès lors, pour vraiment entrer dans la connaissance de l'ennéagramme, les livres ne suffiraient pas et la présence d'un « maître » serait indispensable. Il est à noter que les formations dispensées par des ennéagrammistes sont beaucoup plus rentables(7) que la vente de livres, mais ne voyons pas le mal partout. La personnalité et les intentions du « maître » sont donc au cœur de la problématique.

En outre, même si le « maître » respecte une certaine déontologie et laisse chacun découvrir son type à son propre rythme, l'élève n'est pas à l'abri d'une certaine manipulation et d'un typage rapide par le « maître ». D'ailleurs, selon Daniel Lafargue(8), les différentes chartes(9) de déontologie établies ne constitueraient

en rien une protection contre ces dérives. Ajoutons que, parmi les contributeurs de la charte de 2001, figuraient Gérard Croissant (alias Ephraïm), fondateur de la « Communauté des Béatitudes », communauté chrétienne du renouveau charismatique connue pour des abus (faux souvenirs induits).

Ce dernier illustre une troisième dérive et fait apparaître l'ennéagramme comme une passerelle idéale entre un niveau exotérique tout à fait licite et un niveau ésotérique beaucoup plus problématique et pouvant mener à des dérives sectaires.

L'ennéagramme a-t-il dès lors sa place au sein de l'école ? L'école doit-elle offrir cette porte d'entrée à un « outil » sujet à controverse ?



Les typologies proposées par l'ennéagramme sont simples à utiliser car elles apportent une modélisation schématique de l'appareil psychique. Cette simplicité d'utilisation explique, en grande partie, le succès de l'ennéagramme. De plus, comme le souligne Valérie Brunel, « cette modélisation est souvent fondée sur une approche « réaliste » car elle se fonde sur des types d'attitudes ou de comportements directement observables pour tout un chacun. Ces théories considèrent que les comportements des individus [...] vont suivre des lois identiques. Ces simplifications abusives répondent à une visée fonctionnaliste »(10).

Peut-on dès lors faire confiance à cet outil se basant sur une description parfaitement stéréotypée de la personnalité ? Tout comme dans l'astrologie, chacun pourra se reconnaître dans un type et aura tendance à donner une signification précise à celui-ci. L'ennéagramme prendra donc sens car la personne cible remplira inconsciemment les blancs en l'adaptant à sa propre histoire. C'est ce que l'on appelle l'effet « Forer » ou « effet de validation subjective ».



Par ailleurs, la complexité liée à la dynamique des ennéatypes (les types, les ailes, les tensions, les centres énergétiques, les sous-types,...) permettra, tout comme avec les ascendants, les planètes et les maisons,... en astrologie, de « rattraper » n'importe quelle incohérence entre le type de base et le comportement réel de la personne. Ainsi, devant toute critique, l'ennéagrammiste pourra expliquer qu'un type 1 pourra se reconnaître aussi dans un type 9 et 2, ses « ailes ». Aucune réfutation n'est donc possible puisque tout est dans tout ! Par conséquent, si on ne peut pas montrer qu'un type est faux, on ne peut pas non plus montrer qu'il est vrai. Mario Sikora⁽¹¹⁾, ennéagrammiste convaincu, interrogé sur le caractère scientifique de l'ennéagramme déclare : « Je ne pense pas qu'il soit possible d'invalider l'idée qu'il y a 9 types de personnalités à la base. Il y a tant de manières d'utiliser l'Ennéagramme [...] que les ennéagrammistes peuvent répondre ou rencontrer presque toutes les objections à l'idée que chacun se retrouve quelque part dans le modèle. J'ai aussi trouvé peu de valeur prédictive dans l'Ennéagramme : nous ne pouvons prédire avec une fiabilité utile comment quelqu'un va réagir à une situation ou circonstance donnée, quoi que nous sachions du profil Ennéagramme d'une personne ». ⁽¹²⁾ Il conclut en affirmant que l'ennéagramme n'est pas une science mais une non-science qui, à ses yeux, est formidablement utile car elle permet d'expliquer et d'interpréter a posteriori les actions des différents types à travers l'ennéagramme.

Faire entrer à l'école l'ennéagramme - outil stéréotypé, fonctionnaliste et non scientifique - nous semble dès lors dangereux car il est très sérieusement sujet à caution.

Parlons tout d'abord des élèves. Ceux-ci trouveraient dans l'ennéagramme un bel outil d'orientation scolaire. Ainsi, après avoir découvert leur type et les caractéristiques inhérentes à celui-ci, ils pourraient dégager, avec l'aide d'un « maître », leurs centres d'intérêts professionnels et les métiers y correspondant.

En cette période d'incertitude pour de nombreux adolescents et parents d'adolescents, on décèle bien là une opportunité pour des ennéagrammistes, tels Halin et Prémont⁽¹³⁾, de développer un marché ô combien lucratif.

L'aspect commercial n'est donc pas négligeable mais l'aspect humain apparaît davantage problématique. En effet, le risque majeur de l'utilisation de l'ennéagramme dans l'orientation scolaire est l'introduction d'un certain déterminisme : l'ennéagramme déciderait ainsi de l'avenir professionnel des élèves.

De plus, l'adolescent, en pleine construction, risque de se sentir étiqueté et de se conformer inconsciemment aux caractéristiques propres à son type. Imaginez, maintenant, que ce soit un professeur qui ait typé son élève ! L'idée que le professeur se formera de l'élève et de son potentiel pourra déterminer en partie les résultats de ce dernier et, en retour, l'élève aura tendance à modifier son comportement pour coller à l'image que le professeur se fait de lui. Ce phénomène, souvent expliqué en psychopédagogie, est connu sous le nom d'« effet Pygmalion ».

L'ennéagramme en tant qu'outil d'orientation scolaire ne ferait que renforcer un certain déterminisme et serait un instrument de plus au sein d'une approche orientante que nous refusons.



L'ennéagramme permettrait, comme nous l'avons souligné, de mieux se connaître. Il aurait donc, selon ses adeptes, un rôle important à jouer dans l'éducation tant pour les élèves que pour les enseignants.



Nous ne reviendrons pas sur les risques déjà évoqués précédemment lorsque l'enseignant « typera » ses élèves et adaptera sa posture d'enseignement aux différents types supposés (cf. « effet Pygmalion »).



Ces risques nous semblent bien réels. Pourtant l'enseignement de l'ennéagramme a trouvé une place dans les catalogues de formations professionnelles destinées aux enseignants (profor, Cpeons, Cecafof) et certaines équipes pédagogiques ont directement été approchées par leur direction pour s'inscrire à des formations à l'ennéagramme. Les objectifs de ces formations I4 sont explicites : « accepter les autres et moi-même avec tolérance et bienveillance », « mieux communiquer et entrer en relation avec les autres bases », « différencier les apprentissages selon les bases », « gérer les groupes et différencier », « manager une équipe »,...

La Fédération Wallonie Bruxelles doit-elle vraiment cautionner, à travers des formations continues agréées, un outil non-scientifique et sujet à tant de controverses ?



L'ennéagramme a trouvé une place de choix dans le monde de l'entreprise au sens large. Il est, à en croire certains formateurs tels Thibault Verbiest⁽¹⁵⁾, un outil efficace de management. Ainsi, selon lui⁽¹⁶⁾, l'ennéagramme permettrait au manager d'identifier son « type » et donc son style de management. Il pourrait ainsi adapter son mode de fonctionnement et de communication en fonction des situations et des différents « types » de ses collaborateurs. L'ennéagramme serait ensuite un outil précieux de gestion des équipes puisque ses différents membres pourraient apprendre à reconnaître les spécificités et les besoins de chacun tout en gérant efficacement les différents malentendus, les critiques, les conflits, les non-dits,...

La pratique de l'ennéagramme en milieu professionnel tracerait donc les contours d'une entreprise idyllique où les relations entre manager et membres de l'équipe seraient apaisées pour le bien de tous et surtout pour le bien de l'entreprise. C'est certainement

cet aspect des choses qui a séduit Jef Colruyt, président du conseil d'administration du groupe Colruyt, adepte de l'ennéagramme depuis de nombreuses années. Convaincu des bienfaits de celui-ci, il propose à ses employés des modules de formation financés par l'entreprise⁽¹⁷⁾. Le président du groupe fait part de son expérience et avoue, à demi-mots, que le recrutement des membres de l'équipe de leadership peut se faire en fonction des types de personnalités. Ainsi il a observé que son équipe de managers était essentiellement constituée de types 8 (les meneurs) et qui leur manquait des types 9 (les médiateurs) qui ont le souci de fédérer, et des types 5 (les observateurs) ou 3 (les battants) qui mettent au point des stratégies⁽¹⁸⁾.

Après les tests psychotechniques, la graphologie, la psycho morphologie,... à quand les entretiens d'embauche sur base de votre type ? Cela n'est pas surréaliste lorsque l'on sait que certains organismes tels que le centre d'étude de l'ennéagramme proposent des formations « Ressources Humaines » permettant d'apprendre à typer rapidement un candidat à son insu⁽¹⁹⁾.

Aux dimensions psychothérapeutiques (développement personnel) et morales, s'adjoint donc une dimension utilitariste de l'ennéagramme qui peut être un outil très intéressant pour le New Management.



Les pratiques de « développement personnel » en général, et de l'ennéagramme en particulier, investissent la littérature managériale et font leur entrée dans de nombreuses entreprises. Ces formations permettraient aux travailleurs de se sentir mieux, de mieux communiquer, d'améliorer leurs relations,... et, dès lors, d'être plus efficaces, plus performants au travail. Elles s'inscrivent donc bien dans un projet managérial car elles relient des objectifs individuels (augmenter son bien-être) et des objectifs organisationnels (être plus efficace).



Le monde du travail est en plein changement et l'idée d'un pouvoir centralisé et fortement hiérarchisé apparaît depuis quelques années anachronique. En effet, l'heure est à présent au leadership partagé. Finis donc les « chefs », voici les « managers », les « leaders » dont le rôle est d'animer des équipes, de coordonner des salariés. Ces derniers, quant à eux, doivent obéir à deux maître-mots : « autonomie » et « responsabilité ». Ainsi, sous des dehors trompeurs d'autonomie, l'entreprise attend en fait que le salarié gère avec responsabilité son « capital humain » et qu'il le fasse fructifier pour le bien de l'entreprise.

L'autonomie, comme le souligne Valérie Brunel, n'est donc plus psychique mais devient « la capacité à prendre librement des initiatives allant dans le sens des intérêts de l'entreprise. La responsabilité n'est plus celle d'un sujet face à ses actes, mais celle d'un acteur organisationnel porteur d'un rôle dans le système ».⁽²⁰⁾

L'ennéagramme joue donc un rôle essentiel dans ce « New Management » : tout en responsabilisant le travailleur, il permet de substituer à la contrainte sociale une contrainte purement psychologique. Le travailleur va ainsi intérioriser les exigences de l'entreprise. Dès lors, s'il est stressé, au bord du « burn out », la politique de management ne sera nullement en cause, mais c'est lui, en tant qu'individu mal adapté à son environnement professionnel, qui devra se remettre en cause, grâce à l'ennéagramme, bien sûr !

Nous assistons à une « nouvelle forme de "dressage social" passant par la régulation des conduites et "psychologisant" les rapports sociaux pour les traduire en termes de manque de compétences individuelles et relationnelles » ajoute Valérie Brunel⁽²¹⁾.

L'ennéagramme et toutes autres techniques de développement personnel ne se cantonnent donc plus aux dimensions psychologiques et morales, mais revêtent, une fois de plus, une dimension utilitariste. En effet, ces techniques ne sont valorisées dans l'entreprise que parce que l'on considère qu'il s'agit du moyen le plus efficace pour mobiliser l'individu vers les objectifs de l'entreprise.

Ce pseudo humanisme est donc mis au service d'un projet d'efficacité en entreprise et pourrait apparaître comme un outil d'adaptation de chacun à la société néo-libérale.



Le « Pacte pour un enseignement d'excellence » a pour pilier une nouvelle gouvernance du système éducatif. Dès lors, au nom d'une « modernisation » et d'une plus grande « autonomie », le « leadership⁽²²⁾ » du directeur sera renforcé. Chaque école devra établir, dès 2018, un plan de pilotage respectant des objectifs généraux, fixés par la FWB, et des objectifs spécifiques à l'établissement. Pour s'assurer l'adhésion de tous, ces plans devront être conçus par le « leader » pédagogique entouré de l'ensemble des acteurs de l'école. En outre, toute école présentant des écarts significatifs de performances sera suivie de près par les DCO (Délégués aux Contrats d'Objectifs) et pourra être l'objet d'un audit externe en cas de « mauvaise volonté manifeste ».

Les logiques entrepreneuriales et le « New Public Management » font donc clairement leur entrée dans un des derniers bastions du service public !

Ainsi, tout comme dans l'entreprise privée, chaque acteur de l'école sera responsabilisé et sommé d'atteindre des objectifs, des chiffres en termes de réussite des élèves. Cette nouvelle gouvernance, déjà d'application depuis plus de 30 ans dans des pays tels que les USA ou l'Angleterre, a montré ses effets sur les enseignants. Ceux-ci sont en effet soumis à un stress constant car ils craignent de ne pas obtenir de bons résultats.

Mais, heureusement pour les enseignants, l'ennéagramme, enseigné lors de formations continues, leur permettra de mieux gérer tout ce stress inutile et de développer toutes leurs potentialités au service de l'efficacité de leur école. Merci l'ennéagramme !

En conclusion, l'ennéagramme aux origines mystérieuses, voire ésotériques, est un outil non-scientifique et stéréotypé qui apparaît comme un instrument manipulateur au service d'un « new management » purement néo-libéral.

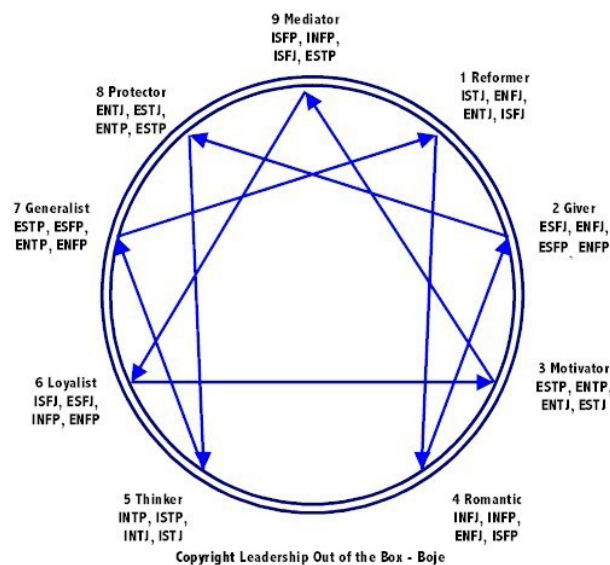


Nous ne nions pas que l'ennéagramme puisse être profitable sur le plan individuel et psychologique, même si certaines dérives sectaires ont pu être observées. Cependant, celui-ci nous apparaît dangereux à plus d'un titre.

En tant qu'outil d'orientation scolaire, il comporte un certain risque d'étiquetage porté à son comble sur des enfants ou des adolescents en pleine construction. En outre, il risquerait d'introduire à l'école un déterminisme insidieux, une sélection sociale où c'est le type de personnalité qui déciderait de l'avenir professionnel des élèves.

En tant qu'outil de formation professionnelle, il apparaît comme un très bon instrument au service du « new management » néo-libéral et de la production d'un individu adapté à son rôle dans l'organisation de l'entreprise, qu'elle soit publique ou privée. Le travailleur, sommé de faire fructifier son « capital humain », doit se plier aux exigences du monde du travail. Il doit être efficace, flexible, adaptable, autonome, responsable, réflexif. L'ennéagramme apparaît donc comme un instrument manipulateur permettant d'intérioriser toutes les contraintes professionnelles et, dès lors, de responsabiliser à outrance le travailleur.

Dans une école qui tend à former un « capital humain » prêt à l'emploi, l'enseignement de l'ennéagramme, apparaît dès lors comme une porte d'entrée idéale de formation d'une main d'œuvre clé sur porte. Un pas de plus vers l'asservissement de l'individu...



- 1) Daniel Lafargue, *La face cachée de l'ennéagramme*, p. 11.
- 2) Union Nationale des Associations de Défense des Familles et de l'Individu victimes de sectes. <http://www.unadfi.org/system/files/articles/Le%20Syst%C3%A8me%20Gurdjieff%203%C3%A8me%20partie.pdf>
- 3) Daniel Lafargue, *La face cachée de l'ennéagramme*, p. 21.
- 4) <http://www.enneagramme.be/fr/enneagramme/approche-evolutive/approche-tensionnelle>
- 5) *Ibidem*.
- 6) Valérie Brunel, *Les managers de l'âme*, édition La Découverte, Paris, 2008, p. 143.
- 7) Dans l'Institut de Halin et Prémont, par exemple, les formations pour particuliers s'étendent de 50 euros (« journée des panels ») à 475 euros (« couple et ennéagramme » - 2 jours de formation).
- 8) Daniel Lafargue, *op cit*, p.33.
- 9) « Charte de l'International Enneagram Association » de 1994 et « Charte de l'Institut Européen pour le Développement de l'Homme » de 2001.
- 10) Valérie Brunel, *op. cit*, p. 154.
- 11) Mario Sikora est coach de dirigeants et consultants, co-auteur de *Awareness to Action: The Enneagram, Emotional Intelligence, and Change* et ancien président du Conseil de Direction de l'IEA (International Enneagram Association).
- 12) <http://www.ninepointsmagazine.org/penser-lenneagramme-l-la-science-la-non-science-et-la-pseudo-science-mario-sikora/>
- 13) Formation « Choisir mes études / un métier » pour les jeunes de 16 à 22 ans : 2 jours pour 295 euros.
- 14) Formation en cours de carrière 2017 – l'ennéagramme, une typologie de la personnalité au service du développement professionnel et personnel, enseignement catholique.be.
- 15) Thibault Verbiest est entrepreneur, coach certifié EMCC (European Mentoring & Coaching Council), auteur de la chronique "Manager autrement" du quotidien l'Écho et formateur spécialisé en outils d'intelligence collective en entreprise.
- 16) Thibault Verbiest, *Manager ses équipes avec l'ennéagramme*, l'Écho, jeudi 19 septembre 2013, p. 13.
- 17) Ses formations se déroulent en dehors des heures de travail des employés et sur base volontaire.
- 18) <http://enneagram.eu/fr/professionnels/temoignages>
- 19) <http://www.cee-enneagramme.eu/intervention-en-entreprise/formation-rh/>
- 20) Valérie Brunel, *op.cit.*, p. 194.
- 21) Valérie Brunel, *op.cit.*, p. 181.
- 22) Terme employé par le Groupe Central du Pacte dans l'avis n°3.



6 HEURES
POUR L'ÉCOLE
DÉMOCRATIQUE

INÉGALITÉS

CONSTRUIRE LES SAVOIRS

Vygotski au service des
entreprises ?

Johnny Coopmans - 27 août 2017

INÉGALITÉS

s'atta...
scola...

Nico Hir...

ATION W-B

Décret Missions » a 20
joyeux anniversaire ?

FONDAMENTAL

Radicalisés dès la maternelle ?

INÉGALITÉS

L'école des compétences,
contre la citoyenneté critique

Un site tout neuf... à faire vivre !

Vous l'avez sans doute remarqué, notre nouveau site Internet est désormais tout à fait opérationnel. Nous avons eu quelques petits soucis techniques, qui engendraient de la lenteur au chargement des pages, mais ces problèmes ont été résolus.

Maintenant, il s'agit de faire vivre le site. Et pour cela, nous avons besoin de votre collaboration.

- 1) Vous tombez sur un article intéressant sur Internet, en éclairage de nos analyses ? Envoyez-nous le lien, nous l'intégrerons dans la colonne "En bref et ailleurs" sur la page d'accueil. Si vous découvrez sur une info intéressante ailleurs que sur Internet, envoyez-là et nous l'intégrerons également dans cette colonne.
- 2) Réagissez à l'actualité. Suivez l'exemple de Michèle qui, au lendemain de l'annonce tapageuse de signes de radicalisation en maternelle, nous envoyait un excellent article.
- 3) Si vous ne vous sentez pas capable ou si vous n'avez pas le temps de rédiger tout un article, vous pouvez vous contenter d'un "billet d'humeur" de quelques lignes : juste un argument, une citation, un fait qui apporte un élément de réflexion sur le sujet. Nous pourrions alors envisager de créer, sur la une, une rubrique spéciale pour ces "billets d'humeur ».
- 4) Faites connaître le site autour de vous. Relayez les articles du site sur votre page Facebook (il suffit de cliquer sur le "F" de Facebook qui figure sous le titre de chaque article), sur Twitter ou par mail auprès de vos connaissances.
- 5) Invitez vos collègues, amis, connaissances à s'inscrire pour recevoir la lettre d'information du site (utiliser pour cela le formulaire en bas à droite de la page d'accueil).



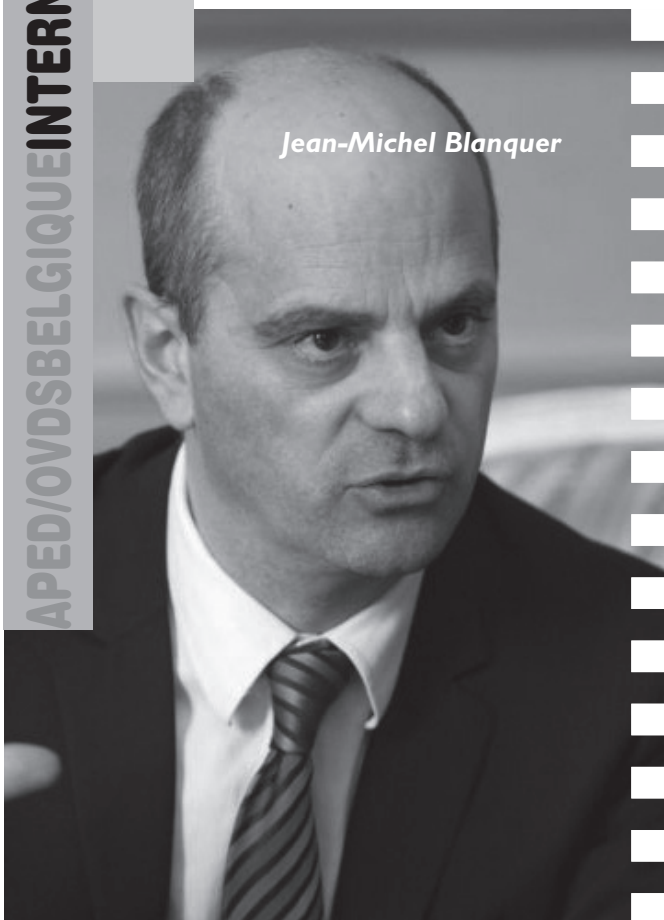
Jean-Michel Blanquer: une politique scolaire et de droite et de droite

PAR ALAIN BEITONE

Nous avons montré à quel point il était important, dans les débats sur l'école, de bien distinguer les discours libéraux et les discours conservateurs (Beitone et Pradeau, 2016). L'analyse du discours, des propositions et des premières mesures de Jean-Michel Blanquer confirme la nécessité de cette grille d'analyse.

Toute une partie du discours de Blanquer vise à caresser dans le sens du poil les tenants de l'approche conservatrice. Par exemple la distribution aux élèves des Fables de La Fontaine (auteur injustement instrumentalisé par les tenants du retour en arrière en matière éducative) est saluée à droite. Alain Finkielkraut (inlassable contempteur de la pédagogie) apporte son soutien au ministre et à son directeur de cabinet qui veut « restaurer les grands textes patrimoniaux dès le plus jeune âge » (L'Obs du 24/08/2017).

Au demeurant, il faut rappeler qu'après la publication, en 2016, de son livre « L'école de demain » (Odile Jacob), Blanquer était présenté par les médias comme le probable ministre de l'Éducation Nationale de François Fillon. A la veille de sa désignation au ministère, Blanquer accorde un entretien au très conservateur site SOS-Education, proche notamment de la manif pour tous. L'article sera précipitamment retiré du site par l'association éditrice qui ne veut pas « causer du tort au ministre » mais se réjouit bruyamment de sa nomination. Le Figaro, pour sa part, rappelle, en s'en réjouissant, que lorsqu'il était recteur de l'académie de Créteil, Blanquer faisait chanter la Marseillaise aux écoliers et organisait des stages de « tenue de classe » pour les professeurs (Le Figaro, 17/05/2017). Et Blanquer vient de relancer le projet d'apprendre la Marseillaise à tous les écoliers. Il veut aussi développer à nouveau les internats d'excellence et favoriser un recours plus large au redoublement. Après sa prise de fonction, le ministre donne une interview au Monde (un journal plus convenable que SOS éducation) dans laquelle il dénonce le clivage gauche-droite « qui a fait plus de mal que de bien à l'éducation ». Plus de clivage donc, du « pragmatisme ». Parmi les éléments de langage qui réjouissent les conservateurs, il y a la dénonciation par Blanquer de l'égalitarisme. Le titre de son entretien à l'Obs (24/08/2017) est d'ailleurs le suivant : « Le discours égalitariste est destructeur ». Bref Blanquer c'est « la droite complexée » (ou qui avance masquée).



Jean-Michel Blanquer



Dans les annonces de Blanquer, il en est qui sont plus difficiles à interpréter. Ainsi en est-il, à propos du collège, du rétablissement des classes bilingues et des classes latin-grec. Certes, les enseignants qui se sont mobilisés dans une perspective progressiste, contre la réforme N. Vallaud-Belkacem dénonçaient la suppression de ces classes. Mais les conservateurs se réjouissent de leur rétablissement dans une toute autre perspective : le retour à la tradition et à un enseignement secondaire réservé à une minorité. De même, Blanquer se prononce pour l'apprentissage de la lecture sur la base de la méthode syllabique. Les traditionalistes se réjouissent et les pédagogues modernistes (y compris ceux qui se situent à l'extrême-gauche) dénoncent le caractère conservateur de cette méthode d'enseignement de la lecture. Au GRDS nous défendons la méthode syllabique et à ma connaissance, personne n'est d'extrême droite dans notre groupe. Mais Blanquer donne des gages à la droite conservatrice et c'est ce qui compte pour lui.

Car, dans le même temps, Blanquer donne aussi des gages aux modernistes. Il annonce une plus grande autonomie des établissements, une réforme du baccalauréat (que les modernistes considèrent comme le verrou faisant obstacle à l'innovation pédagogique au lycée). En collège, il ne supprime pas les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI), mais il supprime la liste des thèmes tout en laissant les établissements libres d'organiser à leur guise une partie du temps scolaire. Dans son interview au Monde, il déclare : « Je ne donnerai pas dans la verticalité, dans l'injonction. Je serai un ministre qui pousse aux solutions de terrain. Mon message aux enseignants, c'est qu'il n'y a pas de chape de plomb : qu'ils se sentent libres, qu'ils innoveront ». Pas de verticalité, de l'innovation, priorité au terrain... c'est le discours traditionnel des pédagogues modernistes.

Les modernistes ont reçu le message cinq sur cinq. Dans l'Obs (24/08/2017, p. 23), François Dubet, qui a soutenu activement tous les ministres sociaux-démocrates de Claude Allègre à Najat Vallaud Belkacem, développe un discours constructif à l'égard de Blanquer. Il déclare par exemple : « Politiquement, c'est un homme avec des convictions plutôt libérales, mais il est très loin de ce que nous propose la vraie droite scolaire ». Et il ironise sur les conservateurs qui approuvent Blanquer : « Cela prouve qu'ils ne l'ont pas lu ! A bien des égards, Blanquer est l'incarnation de l'affreux pédagogue qu'ils abhorrent. Il parle formation des enseignants, projets éducatifs, ou socle de connaissances atteignables pour tous ». Et Dubet d'ajouter que « le fruit est mûr pour une rénovation en profondeur de l'école ». Il apparaît à le lire (à peine) entre les lignes que Blanquer est l'homme providentiel de la rénovation. Il va réussir là où Allègre

et Vallaud Belkacem ont échoué. Blanquer comme nouvel espoir des pédagogues modernistes !

Lecteur de La Fontaine (on l'espère !) Blanquer applique la stratégie argumentative de la chauve-souris : « Je suis oiseau : Voyez mes ailes ; Je suis souris : Vivent les rats ». On peut traduire facilement, je suis conservateur : voyez ma défense de la Marseillaise. Je suis moderniste, voyez ma condamnation de la verticalité.

N'y a-t-il là qu'une habileté permettant de définir une voie médiane entre les réactionnaires et les pédagogues modernistes ? Certainement pas. Le projet de Blanquer a une profonde cohérence : il s'agit de réguler le système scolaire par l'autonomie des établissements. Dubet considère que l'on arrivera à cette situation « inéluctablement ». Cette régulation quasi-marchande a deux dimensions :

a) Des projets éducatifs spécifiques permettant aux établissements de choisir les horaires d'enseignement, les contenus d'enseignement, les méthodes pédagogiques. Dès lors, puisque les établissements (écoles, collèges, lycées) diffèrent fondamentalement, ce sera la fin de la carte scolaire. On ne peut pas obliger des parents à scolariser leurs enfants dans l'école du secteur, si l'école propose une pédagogie Steiner ou une discipline militaire avec salut au drapeau et que ces « projets pédagogiques » ne leur conviennent pas. Blanquer a annoncé la couleur : les établissements doivent pouvoir formuler une offre scolaire autonome et cela ne nécessite pas une privatisation ;

b) Cette autonomie pédagogique a pour corollaire le libre recrutement, par le chef d'établissement, d'enseignants qui adhèrent au projet pédagogique de chaque école, collège ou lycée (faute de quoi la différenciation de l'offre éducative n'a pas de sens).

Les deux logiques : différenciation, innovation, adaptation à la spécificité des élèves et des territoires d'une part et autonomie des établissements sous l'autorité d'un vrai chef d'entreprise d'autre part sont complémentaires.

Dans cette perspective, la réforme du bac est décisive. L'existence d'un bac sur programme national évaluant un nombre important de disciplines contraint finalement, jusqu'à aujourd'hui, les lycées à offrir un programme scolaire qui est globalement le même. Dès lors que l'essentiel du bac sera obtenu dans le cadre d'un contrôle continu, ce dernier pourra évaluer les enseignements spécifiques au projet de chaque lycée. Ce qui permet ainsi l'autonomie du lycée au même titre que l'autonomie des écoles et des collèges.

Modernistes et conservateurs peuvent facilement se retrouver derrière Blanquer puisque les uns pourront offrir des écoles catho-tradi où l'on porte



l'uniforme et les autres des écoles Montessori, des collèges Freinet, des lycées bienveillants utilisant en masse la pédagogie inversée. Les parents n'auront plus qu'à choisir entre les diverses « offres pédagogiques autonomes ».

L'astuce, c'est que si les adeptes du libéralisme économique appliqué à l'école sont pour des établissements autonomes, c'est aussi le cas des mouvements pédagogiques (héritiers de l'éducation nouvelle). C'est François Dubet (2017) qui nous l'explique : « L'appel à des communautés éducatives autonomes est une vieille revendication des mouvements pédagogiques le plus souvent marqués à gauche ».

Le risque est donc très grand que Blanquer parvienne à faire passer sa contre-réforme libérale. Bien évidemment les principales victimes de ce nouveau dispositif sont les enfants issus des classes populaires. L'autonomie des établissements sur la base de projets pédagogiques spécifiques, c'est le préjugé déficitariste institutionnalisé. Sous prétexte de s'adapter à la diversité des élèves, certains établissements réviseront en baisse les objectifs d'apprentissage, mettront en œuvre des démarches fondées sur le concret et sur des problèmes pratiques et se préoccupent surtout de transmettre aux élèves des « compétences non cognitives » (sérieux, ponctualité, respect de l'autorité, etc.). Mais bien évidemment d'autres établissements offriront des projets pédagogiques destinés aux héritiers et proposeront des objectifs cognitifs ambitieux. C'est le marché qui régulera. Les établissements, fatalement confrontés à une inégalité entre leurs capacités d'accueil et la demande des familles, sélectionneront leurs élèves comme ils choisissent leurs professeurs.

On comprend dès lors ce que signifie les critiques répétées de Blanquer contre l'égalitarisme. L'idée c'est que tous les élèves ne peuvent pas accéder aux mêmes savoirs. Il faut donc logiquement apporter à chacun les savoirs auxquels il peut (par nature ?) accéder. Et donc différencier l'offre éducative. Dès lors, les élèves et les familles seront « libres » de choisir l'école dont ils pensent qu'elle leur convient le mieux et ils seront seuls responsables ensuite de leur sort. S'ils n'ont pas étudié ce qui est nécessaire pour entrer dans telle ou telle filière de l'enseignement supérieur, ce sera de leur faute. Le droit accordé aux formations du supérieur de déterminer les pré-requis exigibles de leurs étudiants conduit à ce que les choix antérieurs de formation des bacheliers constituent un piège pour ceux qui n'ont pas, en amont, les informations pertinentes pour choisir les « bons » projets pédagogiques, les « bonnes » options, les « bons » établissements.

Les choix de politique scolaire qui s'annoncent et

qui commencent à être mis en œuvre ne concernent pas que les enseignants et les usagers de l'école. Ils sont sous-tendus par un choix politique fort : celui de substituer à l'égalité devant le service public le principe de la concurrence entre établissements et le renforcement des inégalités sous prétexte de diversité de l'offre éducative et de liberté de choix des élèves et des familles.

Certains considéreront sans doute qu'il s'agit là de plans sur la comète. Je les invite à lire la description par Sylvie Laurent (2016) des réformes scolaires opérées aux Etats-Unis pendant les deux mandats d'Obama. L'offre autonome d'éducation a conduit à la destruction du système éducatif public et à une inégalité accrue.



Bibliographie

- Beitone A. et Pradeau R. (2016), "Le débat sur l'école. Le camp progressiste doit se battre sur le fond", *Revue Les Possibles, ATTAC*
<https://france.attac.org/nos-publications/les-possibles/numero-11-automne-2016/debats/article/le-debat-sur-l-ecole>
- Dubet F. (2017), "Peut-on réformer l'école ? De droite ou de gauche ?", *Le magazine de l'éducation, n° 1, septembre 2017*
<https://www.u-cergy.fr/fr/laboratoires/ema/recherche/ema-techedulab/le-magazine-de-l-education/numero-1.html>
- Laurent S. (2016), *La couleur du Marché, Seuil (voir le chapitre 12 : « L'école publique mourra guérie » pp. 149-158).*



Bridge International Academies: 174 organisations à travers le monde appellent les investisseurs de la chaîne d'école américaine à cesser leur soutien

Nairobi, Kampala, Monrovia, Johannesburg, 1er Août 2017 : 174 organisations de la société civile du monde entier publient aujourd'hui une déclaration appelant les investisseurs de Bridge International Academies à cesser leur soutien à la plus grande entreprise d'écoles privées à dimension commerciale opérant dans les pays en voie de développement et soutenue par des donateurs et investisseurs internationaux.

Cette déclaration, publiée deux ans après un précédent appel similaire, a été signée par une large diversité d'organisations présentes dans 50 pays, incluant des ONG de défense des droits de l'homme, des organisations de développement, des organisations communautaires, des organisations confessionnelles, et des syndicats, démontrant l'échelle des inquiétudes sur Bridge.



La déclaration, qui recense des éléments de preuves variés et des recherches publiées au cours des deux dernières années, soulève de sérieuses préoccupations concernant la transparence de Bridge, ses relations avec les gouvernements, les conditions de travail de son personnel pédagogique et la question de la violation des normes éducatives. Elle met en évidence **les cas de l'Ouganda et du Kenya où Bridge a exploité illégalement des écoles et n'a pas respecté les normes nationales d'éducation**. Dans les deux pays, les autorités ont ordonné à Bridge de fermer leurs écoles.

« La qualité des écoles Bridge n'a jamais été évaluée de manière indépendante. Dans tous les cas, tout gain allégué concernant les résultats d'apprentissage ne pourrait jamais justifier les pratiques choquantes qui sont rapportées dans cette déclaration. Comment justifier, par exemple, l'emploi d'enseignants non diplômés et non enregistrés, sachant qu'ils perçoivent des salaires proches du seuil de pauvreté pour plus de 60 heures de travail par semaine ? » questionne Linda Oduo-Noah du Centre de l'Afrique de l'Est pour les droits de l'homme au Kenya.

La déclaration souligne que **Bridge n'est pas parvenu à atteindre les plus défavorisés**, qu'ils prétendent pourtant viser, en raison des coûts de scolarité élevés qui impactent négativement les familles qui envoient leurs enfants dans ces écoles. Une étude a révélé que 69 à 83 % des parents avaient du mal à payer le loyer, à se procurer de la nourriture ou à accéder à des soins de santé à cause des frais de scolarité de Bridge.

« Au lieu des 6 US dollars par mois dont se targue la société, les frais totaux sont plus proches de 20 US dollars par mois. Non seulement ces coûts sont prohibitifs pour une grande partie de la population des pays dans lesquels Bridge opère, mais leurs frais annoncés sont trompeurs », souligne Salima Namusobyia de l'Initiative for Social and Economic Right en Ouganda.

Le document souligne également **la résistance de Bridge à tout examen public et ses tentatives pour limiter la transparence**, s'appuyant sur une lettre récente du Comité du développement international du Parlement britannique au secrétaire d'État qui soulevait aussi cette question.

« Nous avons vu comment, au Liberia, Bridge, qui a un accord de partenariat public-privé avec l'État, a opéré dans le plus grand secret, contestant les règles de passation des marchés publics. Cela confirme la tendance pour d'autres pays, dans lesquels Bridge a été impliqué dans l'arrestation d'un chercheur indépendant, la réduction au silence des syndicats, la résistance à l'évaluation



et plus encore. Il s'agit d'une société d'éducation mondiale enveloppée dans le secret et la dissimulation et c'est extrêmement inquiétant », s'alarme Anderson Miamen de la Coalition du Libéria pour la transparence et la responsabilisation dans l'éducation.

Les organisations signataires de la déclaration appellent donc les investisseurs et les donateurs à s'acquiescer pleinement de leurs obligations de diligence et à cesser leur soutien à Bridge. Par ailleurs, les organisations énoncent un certain nombre de recommandations en respect des lois et normes nationales, de la transparence mais aussi de la responsabilisation, du traitement de la société civile et de la **redirection des fonds vers des programmes favorisant l'équité** dans le domaine de l'éducation.

« Il est important de reconnaître que la plupart des investisseurs cherchent vraiment à faire une différence dans la vie des enfants vivant dans la pauvreté. Nous partageons ces préoccupations et reconnaissons la nécessité d'améliorer considérablement l'éducation. Cependant, il existe maintenant des preuves significatives que l'investissement dans Bridge n'est pas un moyen efficace d'améliorer l'accès, l'équité et la qualité dans le domaine de l'éducation, ce qui devrait être l'objectif d'une initiative éducative visant les plus défavorisés. Nous serions heureux d'avoir l'occasion d'explorer des solutions alternatives avec les donateurs et les investisseurs, afin d'identifier des moyens plus efficaces d'investir durablement dans la mise en œuvre d'une éducation de qualité pour tous les enfants vivant dans la pauvreté », conclut Chikezie Anyanwu, de la Campagne mondiale pour l'éducation.

Cette dernière déclaration fait suite à des préoccupations répétées au sujet de l'expansion rapide et non réglementée de certains prestataires privés dans le domaine de l'éducation, en particulier commerciaux, tels que Bridge. En mai 2015, 116 organisations avaient publié une déclaration soulevant des inquiétudes relatives à des faits trompeurs concernant les coûts et la qualité des écoles Bridge. Dès lors, les éléments de preuve présentés dans la déclaration et résultant de diverses sources – rapport de l'ONU, rapport parlementaire du Royaume-Uni, travaux de recherches indépendants et médias – ont confirmé ces préoccupations et sonné l'alarme en raison de l'écart entre les promesses de Bridge et la réalité de leurs pratiques.



Notes

- Appel de la société civile aux investisseurs de cesser leur soutien à Bridge International Academies : <http://bit.ly/biainvestorsfr>

- Lettre du parlement britannique : <http://bit.ly/2ql2pa6>
- Plus d'informations sur Bridge International Academies : <http://bit.ly/2mAQs46> et <http://bit.ly/commerceduc>



Contacts

- Sylvain Aubry (français, anglais), Global Initiative for Economic, Social and Cultural Rights: sylvain@globalinitiative-escr.org / +33 7 81 70 81 96
- Delphine Dorsi (français, anglais), Right to Education Initiative : delphine.dorsi@right-to-education.org
- Salima Namusoby, Executive Director, Initiative for Economic and Social Rights (ISER), Uganda: snamusoby@gmail.com / +256 414581041
- Anderson Miamen, National Coordinator, Coalition for Transparency and Accountability in Education (COTAE), Liberia: admiamen2@gmail.com / +231 776 391 481
- Linda Oduor-Noah, Project Manager, East African Centre for Human Rights (EA CHRights), Kenya: linda.oduornoah@gmail.com / +254 701670090
- Chikezie Anyanwu, Global Co-ordinator, Global Campaign for Education: chikezie@campaignforeducation.org / +27 11 447 4111



- | | | | |
|---|------------------------------|---|------------------------------|
| 1. Action Contre la Pauvreté (ACP) | Burundi | 50. Civil Society Action on Education for All (CSACEFA) | Nigeria |
| 2. Action Jeunesse et Environnement (AJE) | International | 51. Civil Society and Trade Union Institutions of Liberia (CTIL) | Liberia |
| 3. ActionAid Brazil | Brazil | 52. Coalición Española de la Campaña Mundial por la Educación | Spain |
| 4. ActionAid International | International | 53. Coalition des organisations en synergie pour la défense de l'éducation publique (COSYDEP) | Senegal |
| 5. ActionAid Liberia | Liberia | 54. Coalition des organisations mauritaniennes pour l'éducation (CO-MEDUC) | Mauritania |
| 6. ActionAid Uganda | Uganda | 55. Coalition Education | France |
| 7. Africa Network Campaign on Education For All (ANCEFA) | International | 56. Coalition Education Pour Tous BAFASHEBIGE | Burundi |
| 8. Aide et Action | International | 57. Coalition for Educational Development | Sri Lanka |
| 9. AKS | Austria | 58. Coalition for Transparency and Accountability in Education | Liberia |
| 10. Amnesty International | International | 59. Coalition Nationale de l'Education Pour Tous en République Démocratique du Congo (CONEPT RDC) | Democratic Republic of Congo |
| 11. Amnesty International Kenya | Kenya | 60. Coalition nationale de Madagascar pour l'éducation accessible et inclusive (CONAMEPT) | Madagascar |
| 12. Amnesty International Sénégal | Senegal | 61. Coalition Nationale pour l'Education Pour Tous - Burkina Faso (CN-EPT/BURKINA) | Burkina Faso |
| 13. Antarctic | Democratic Republic of Congo | 62. Comité National de Développement des Réseaux pour l'Education en Afrique de l'Ouest (CNDREAO) | Senegal |
| 14. Appel pour une école démocratique (Aped) | Belgium | 63. Comité Syndical Francophone de l'Education et de la Formation (CSFEF) | International |
| 15. Ashroy Foundation | Bangladesh | 64. Construisons Ensemble le Monde | Democratic Republic of Congo |
| 16. ASO EPT Niger | Niger | 65. Corner House | United Kingdom |
| 17. Associação Nacional de Pesquisadores em Financiamento da Educação (Fineduca) | Brazil | 66. Counter Balance | Belgium |
| 18. Association AMONTANA | Madagascar | 67. CSC-Enseignement | Belgium |
| 19. Association Camerounaise Pour la Défense des Droits de l'Homme des Libertés et du bien être (ACADEHLIB) | Cameroon | 68. Défense des enfants International Belgique | International |
| 20. Association d'Aide et de Protection des Personnes vulnérables | Democratic Republic of Congo | 69. DEL PEP 21 | France |
| 21. Association des Amis du Belvédère | Tunisia | 70. East African Centre for Human Rights (EACHRights) | Kenya |
| 22. Association des Personnes Handicapées Motivées de Tône (APH-MOTO) | Togo | 71. Economic & Social Rights Centre (Hakijamii) | Kenya |
| 23. Association femmes pour l'égalité et la démocratie | Morocco | 72. Edgestion Cameroun | Cameroon |
| 24. Association Française Pour un Enseignement Ambitieux et Humaniste (AFPEAH) | France | 73. Environnement et Progrès ASBL | Belgium |
| 25. Association graine de paix | Algeria | 74. Equal Education Law Centre | South Africa |
| 26. Association Initiative Urbaine | Morocco | 75. Fédération Camerounaise des Syndicats de l'Education (FECASE) | Cameroon |
| 27. Association Rechida pour l'environnement et développement | Morocco | 76. Femmes unies pour le développement | Democratic Republic of Congo |
| 28. Association Tunisienne des Jeunes et Développement | Tunisia | 77. Fonds voor OntwikkelingsSamenwerking (FOS) | International |
| 29. Ayuda en Acción | International | 78. Foro Dakar Honduras | Honduras |
| 30. Both ENDS | International | 79. Foro por el Derecho a la Educación de Chile | Chile |
| 31. Bretton Woods Project | United Kingdom | 80. Forum for Education NGOs in Uganda (FENU) | Uganda |
| 32. Cameroon Education For All Network | Cameroon | 81. Foundation For Environmental Rights, Advocacy & Development FENRAD-NIGERIA | Nigeria |
| 33. Campaign for Popular Education (CAMPE) | Bangladesh | 82. Franciscans International | International |
| 34. Campaña Argentina por el Derecho a la Educación (CADE) | Argentina | 83. Fundación Manatí para el Fomento de Ciudadanía A.C. | Mexico |
| 35. Campaña Latinoamericana por el Derecho a la Educación (CLADE) | International | 84. Ghana National Education Campaign Coalition | Ghana |
| 36. Campaña Peruana por el Derecho a la Educación (CPDE) | Peru | 85. Global Campaign for Education | International |
| 37. Campanha Brasileira pelo Direito à Educação | Brazil | 86. Global Campaign for Education - US | United States |
| 38. Carrefour de la famille marocaine | Morocco | 87. Global Initiative for Economic, Social and Cultural Rights (GI-ESCR) | International |
| 39. CEMEA Sénégal | Senegal | 88. Global Justice Now | United Kingdom |
| 40. Centre d'Actions pour la Sécurité Alimentaire et le Développement Durable (CASAD-Bénin) | Benin | 89. Global Peace and Development Organization | Liberia |
| 41. Centre d'Encadrement des personnes opprimées | Democratic Republic of Congo | 90. Government Teachers' Union | île Maurice |
| 42. Centre for Education Rights and Transformation | South Africa | 91. Grupo de Estudio Sobre Educación en Cárcels (GESEC) | Argentina |
| 43. Centre for Equity and Quality in Universal Education | India | 92. Grupo de Estudos e Pesquisas em Política Educacional (GREPPE) | Brazil |
| 44. Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active (CE-MEA) | France | 93. Homabay county education network | Kenya |
| 45. Centro de Cultura Luiz Freire (CCLF) | Brazil | 94. Homabay county paralegal | Kenya |
| 46. Centro de Defesa da Criança e do Adolescente (CEDECA/Ceará) | Brazil | | |
| 47. Centro de Estudos Educação e Sociedade (CEDES – Unicamp) | Brazil | | |
| 48. Centro de Investigación, Planeación y Evaluación (CIPE Consultores) | Honduras | | |
| 49. Child Rights International Network (CRIN) | International | | |



95. Human Dignity International
96. Idealoga, Intervención Comunitaria S.Coop.Mad Spain
97. Incidencia Civil en Educación (ICE) Mexico
98. Initiative for Social and Economic Rights (ISER) Uganda
99. Initiative For Women Empowerment & Development (IWED) Nigeria
100. International Union of Food, Agricultural, Hotel, Restaurant, Catering, Tobacco and Allied Workers' Associations (IUF) International
101. Jeunes et Femmes pour les droits de l'homme et la paix (J.F.D.HO.P.) Democratic Republic of Congo
102. Jeunesse et Emplois Verts pour une Economie Verte (ONG JEVEV) Bénin
103. Just Fair United Kingdom
104. Kenya Human Rights Commission (KHRC) Kenya
105. Kenya National Union of Teachers (KNUT) Kenya
106. Kisora Kenya
107. Kisumu county education network Kenya
108. Labour, Health and Human Rights Development Centre Nigeria
109. Les Anges Du Ciel Democratic Republic of Congo
110. Ligue des Droits de l'Enfant Belgium
111. Lumiere Synergie pour le Développement Senegal
112. Mathare Association Kenya
113. Migori county education network Kenya
114. Mouvement Anfass Démocratique Morocco
115. Mouvement politique des objecteurs de croissance Belgium
116. Movimento de Educação para Todos (MEPT – Moçambique) Mozambique
117. Nadi Ghati Morcha India
118. Nadi Ghati Morcha India
119. National Campaign for Education Nepal Nepal
120. National Teachers Association of Liberia (NTAL) Liberia
121. Natural Resources Alliance of Kenya Kenya
122. Nepal National Teachers Association Nepal
123. Network for Public Education United States
124. NGO Education Partnership Cambodia
125. Organisation Democratique du Travail Morocco
126. Organising Bureau of European School Student Unions (OBESSU) International
127. Oxford Human Rights Hub United Kingdom
128. Pakistan Coalition for Education Pakistan
129. Planète Urgence International
130. PNG Education Advocacy Network (PEAN) Papua New Guinea
131. Prayatn Sanstha India
132. Program on Human Rights and the Global Economy (PHRGE) United States
133. Public Services International International
134. Red de Educación Popular Entre Mujeres de Latinoamérica y el Caribe (REPEM) Latin America and Caribbean
135. Rede Angolana da Sociedade Civil de Educação para Todos (Rede EPT-Angola) Angola
136. Rede da Campanha de Educação para Todos – Guiné-Bissau (RECEPT-GB) Guiné-Bissau
137. Rede Nacional da Campanha de Educação para Todos de São Tomé e Príncipe (RNEPT-STP) São Tomé and Príncipe
138. ReLus - Lusophone Network for the Right to Education International
139. Rencontre pour la Paix et les Droits de l'Homme (RPDH) Republic of Congo
140. Réseau des Acteurs de Développement de l'Éducation au Bénin (ONG RADEB) Benin
141. Réseau des Organisations pour le Développement de l'Éducation au Burkina (RODEB) Burkina Faso
142. Réseau Ivoirien Pour la Promotion de l'Éducation Pour tous Cote d'Ivoire
143. Réseau Marocain pour la Défense du Droit à la Santé - Droit à la vie Morocco
144. Réseau Pour le Développement de l'Éducation au Niger (RES-DEN) Niger
145. Réseau progrès et développement humanitaire du Niger (ONG REPRODEVH NIGER) Niger
146. RESULTS Education Fund International
147. Right to Education Forum (India) India
148. Right to Education Forum Jharkhand India
149. Right to Education Initiative International
150. Shala Mitra sangh India
151. Siaya county education network Kenya
152. Sikshasandhan India
153. Society for International Development (SID) International
154. Society for People's Awareness (SPAN) India
155. Solidarité Laïque France and International
156. SOLIDARITE-UNAFETPCI (Union Nationale des Formateurs de l'Enseignement Technique et Professionnel de Côte d'Ivoire) Côte d'Ivoire
157. Star of the lake CBO Kenya
158. StopTFF France
159. Sudanese Coalition for Education for All Sudan
160. Sustaining Continuity in Education Foundation Nigeria
161. Syndicat des Enseignants Romands Switzerland
162. Syndicat des Travailleurs des Etablissements Privés du Cameroun (SYNTESPRIC) Cameroon
163. Syndicat général de l'éducation nationale - Fédération (Sgen-CFDT) France
164. Syndicat général de l'enseignement de base (SGEB) Tunisia
165. Syndicat National Autonome de l'Enseignement Secondaire Cameroon
166. Syndicat national de l'enseignement supérieur Fédération syndicale unitaire (SNESUP-FSU) France
167. Syndicat National des Agents de la Formation et de l'Éducation du Niger (SYNAFEN -NIGER) Niger
168. Syndicat National des Formateurs de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (SYNAFETP-CI) Côte d'Ivoire
169. The Kairos Center for Religions, Rights and Social Justice United States
170. Union Nationale des Normaliens/Normaliennes et Educateurs/Éducatrices d'Haïti (UNNOEH) Haiti
171. UNISON United Kingdom
172. Unnati Institute for Social and Educational Change India
173. Yemeni Coalition for Education for All Yemen
174. Youth Progressive Association in Taraba Nigeria



Maroc
Algérie
Etats-Unis
Turquie



Maroc

La philo, essence de la dégénérescence ?

En découvrant les nouveaux manuels d'éducation islamique, les professeurs de philosophie marocains ont eu un choc. Au chapitre « Philosophie et foi » de « Manar at tarbia al islamiya », un ouvrage d'enseignement religieux destiné aux élèves de première, la philosophie est définie comme « une production de la pensée humaine contraire à l'islam » et « l'essence de la dégénérescence ». Le choc a été d'autant plus important que ce manuel scolaire a été réédité fin octobre 2016 dans le cadre d'une réforme de l'enseignement islamique visant à promouvoir « un islam tolérant ».

« Les leçons inculquées dans ce livre vont tuer la liberté de pensée », avertit Aïda Lakhri, professeur de philosophie dans un lycée d'Assa-Zag (sud) et membre de l'AMEP. « Nous avons cru que la haine de l'Etat envers la philosophie était révolue. Mais nous sommes revenus dix siècles en arrière », regrette l'enseignant.

(http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/12/27/au-maroc-un-manuel-scolaire-affirme-que-la-philosophie-est-contraire-a-l-islam_5054493_3212.html#xgflLzSVQuSrKBH.99)



Algérie

Atteinte aux libertés académiques

Le doyen par intérim de la faculté des sciences politiques de l'université Alger 3 est accusé d'avoir

bloqué une thèse de doctorat à soutenir traitant du « Rôle de l'élite au pouvoir dans le processus de transition démocratique en Algérie 1989-2016 ».

Une thèse soutenue par Leïla Sidhoum, maître-assistante dans la même faculté. Dans une lettre adressée à l'opinion publique et à la communauté universitaire, elle relate le récit du blocage, d'intimidation et du harcèlement politique. « Le président et les membres du jury, après avoir expertisé la thèse, donnèrent leur accord pour la soutenance et la date du 7 juin 2017 fut fixée à cet effet.

Après la soutenance publique et la délibération secrète, le jury décide de m'attribuer la mention très honorable, sous réserve de supprimer certains paragraphes jugés par certains d'entre eux comme inopportuns. » Mais à sa surprise, l'universitaire découvre que le doyen de la faculté s'est employé depuis à bloquer la thèse au motif fallacieux qu'elle est « subversive ». « J'ai scrupuleusement respecté ces réserves et remis, dans la semaine qui suivait, la thèse corrigée à Monsieur le président du jury, qui, à son tour, après consultation des autres membres, a rédigé le rapport final de levée des réserves.

Ce rapport est remis au service de la post-graduation qui l'a transmis à son tour au doyen intérimaire de la faculté, Mohamed Khodja. Depuis lors, les obstacles et le harcèlement provenant du doyen intérimaire s'intensifièrent au mépris de la loi et de l'éthique », accuse-t-elle. Selon sa lettre de contestation, l'universitaire précise que le doyen en question « rejettera le rapport final du président du jury, entrant dans des considérations politiciennes et idéologiques, signifiant qu'il s'agissait d'une thèse subversive » et que « les services de sécurité étaient au courant (!!!) ».

Pis encore, selon elle, le doyen n'a pas hésité « à introduire un individu dans son bureau qu'il présentera comme un membre de la sécurité présidentielle et exiger du président du jury de soutenance que tout ce qui a trait au président de la République soit supprimé de la thèse ». Une violation grave des franchises universitaires, une atteinte à la liberté académique. L'intimidation ne s'arrête pas là. M. Khodja « a fait retirer la thèse de la bibliothèque et le quitus de dépôt de mon dossier ». Suprême manifestation de harcèlement caractérisé, « le doyen exigera de relire





personnellement la thèse et de supprimer tout ce qui a trait à l'armée, au président de la République et au mouvement islamiste...», s'indigne Leila Sidhoum. Saisissant officiellement le ministère de tutelle, elle dénonce «une tentative de soumission des universitaires autonomes.

(http://www.elwatan.com/actualite/accusation-de-censure-a-science-po-alger-3-02-07-2017-348259_109.php)



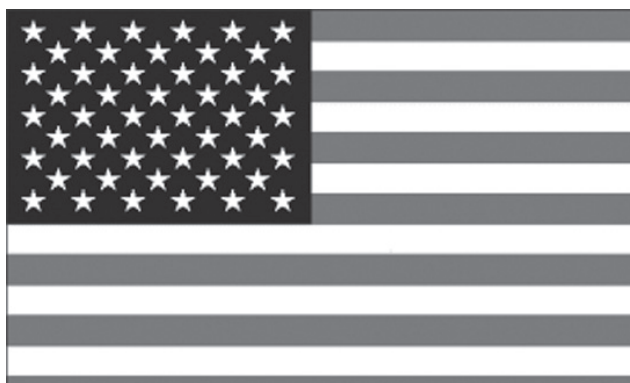
Etats-Unis

Les prêts étudiants sont-ils les nouveaux « subprimes »?

Alors qu'il y a maintenant près de 10 ans commençait la crise des subprimes aux Etats-Unis, une nouvelle crise financière menace : celle des prêts qui ont été accordés aux étudiants. L'encours de ces prêts est aujourd'hui phénoménal. Le volume de la dette accumulée a dépassé les 1400 milliards de dollars aujourd'hui, dont 1000 milliards ont été empruntés aux banques privées et environ 400 milliards ont été empruntés aux services de l'Etat Fédéral. Cette dette a dépassé de fait le montant de la dette liée aux cartes de crédit ou aux prêts liés à l'automobile.

Cette dette concerne donc aujourd'hui plus de 44,2 millions d'américains, dont plus de 7,4 millions sont dans l'incapacité de rembourser. C'est 17% des anciens étudiants qui sont donc concernés, et cela correspond à 11% du total des dettes. Ces chiffres sont effectivement de l'ampleur des « subprimes ».

(<http://leseconoclastes.fr/2017/02/prets-etudiants-nouveaux-subprimes-aux-etats-unis/>)



Turquie

La théorie de l'évolution retirée des manuels des élèves de troisième

En accord avec « les valeurs turques », le chapitre intitulé « L'apparition de la vie et l'évolution » va être supprimé, a déclaré Alparslan Durmus, le président du conseil de l'enseignement supérieur cette semaine, selon le Hürriyet Daily News. « Nous sommes conscients que si nos enfants n'ont pas le bagage nécessaire ils ne seront pas capables de comprendre des thématiques soumises à controverse », a-t-il précisé. Seuls les étudiants âgés de plus de 18 ans allant à l'université pourront accéder à ces documents...

Les défenseurs d'une éducation laïque du syndicat de fonctionnaires de l'éducation nationale Egitim-Is ont fait savoir que cette réforme du programme éducatif affaiblissait les fondements laïques de la Turquie moderne instaurés par Mustafa Kemal Atatürk.

(http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2017/06/23/turquie-la-theorie-de-l-evolution-retiree-des-manuels-des-eleves-de-troisieme_5150363_3218.html#mf8rSKVtfyy3kIM8.99)





COUPS DE GUEULE

De retour de Palestine Ramallah 11 août 2017

Par Lore

Chers Israéliens,

Je vous écris car j'ai mal dormi. Je suis en vacances dans ma belle-famille palestinienne avec mon mari et mes deux filles, pour 10 jours. Hier nous sommes allés visiter Hébron et Bethléem en partant de Ramallah. Je m'étais préparée à une journée longue, et chaude, et éprouvante, mais pas à ce que j'ai vu, et encore moins à ce que j'ai ressenti. La vieille ville d'Hébron se meurt lentement selon une logique

implacable, étudiée et consciencieuse consistant à rendre la vie des gens impossible. Les colons ont pris les étages supérieurs de toutes les maisons et jettent leurs poubelles sur les grilles que les Palestiniens ont installées dans les rues pour s'en protéger. Quand ils n'ont plus assez de déchets, ce sont des pavés qu'ils lancent.

Chers Israéliens,

Je vous écris car je ne comprends pas comment vous élevez vos enfants. Car parmi ces centaines de choses qu'il faut leur apprendre-tiens toi bien a table, brosse toi les dents, ne fais pas trop de bruit- il y a bien aussi la morale, le bien et le mal. Comment font-ils, les colons, quand après avoir jeté leurs pavés sur la tête des passants, ils ferment la fenêtre et se retournent pour demander à leur fils de ne pas taper sa sœur? A moins que le lancé de pavé soit une activité familiale, un peu comme chez d'autres on fait une partie de cartes?

Chers Israéliens,

Je vous écris car j'ai compris hier pourquoi mon mari, dont je partage la vie depuis près de 15 ans, est doué de patience. Car hier j'ai fait l'expérience du





'Container'. Le Container est le nom donné par les Palestiniens au check-point installé à la sortie de Bethléem, sur la route de Ramallah. Cette route était la seule qu'il nous était possible d'emprunter pour rentrer à la maison, nous obligeant à faire un énorme détour, puisque Bethléem n'est qu'à 30 minutes de Ramallah, mais que cette route-là est fermée aux Palestiniens. En approchant du Container hier soir, nous avons vu une immense file de voitures qui, dans la nuit qui tombait, ressemblait à un long serpent lumineux. Pas question bien sûr de dire au conducteur, comme nous en avons l'habitude en Europe, «prends la prochaine sortie» pour éviter l'embouteillage en passant par les routes secondaires. Il n'y a pas de route secondaire et ce n'était pas un embouteillage. Dans un premier temps, nous avons eu l'espoir qu'un accident impliquant un camion s'était produit à hauteur du check-point. C'était ce que disait le bruit qui courait entre les voitures. L'espoir, oui, car alors il y aurait eu une raison tangible à notre attente. Mais rapidement, un chauffeur de taxi nous a expliqué que non, les soldats avaient simplement décidé de fermer le check-point, et qu'ils nous regardaient en rigolant. «It's a punishment» a dit la tante de mon mari sur un ton laconique. De quoi étions-nous punis?

Chers Israéliens,

Je vous écris car hier soir, en attendant que votre armée veuille bien rouvrir le Container, je me suis sentie vulnérable. C'est un sentiment que je n'ai pas éprouvé souvent au cours de ma petite vie d'européenne vivant dans un pays respectant plus ou moins les Droits de l'homme. Car dans cette voiture, nous étions sept à être entassés, l'air était chaud en cette fin de journée torride et dans cette mer de pots d'échappement. Impossible d'avancer ou de reculer. Nous étions comme pris dans une souricière. Il était évident que si un seul d'entre nous-nous étions des milliers-avait fait le moindre geste de colère, nous aurions été les jouets du destin. Mais non, les Palestiniens ont attendu, nerveux mais étonnement disciplinés, faisant preuve d'une patience et d'une abnégation qui m'ont semblées tout droit venues du ciel. Mes deux petites filles étaient dans la voiture, je suis enceinte de 3 mois et il nous restait un litre d'eau et, heureusement, plusieurs kilos de raisins que nous avons achetés sur la route. Par miracle, je ne devais pas faire pipi. Mais combien de bébés attendaient leur biberon dans cette file de voitures? Combien de

vieillards ne se sentaient pas bien? Je n'ai pas osé jeter un œil à la jauge d'essence.

Chers Israéliens,

Je vous écris car hier, j'ai eu tout le loisir d'intégrer ce que signifiait dans un paysage une logique de ban-toustan. Je me suis souvenue des townships et des réserves où les Indiens d'Amérique ont troqué leur culture millénaire contre alcool et jeux d'argent. J'ai essayé d'imaginer, le temps de quelques secondes, ce que pouvait bien être la vie dans ce village à côté duquel nous sommes passés, que vous avez pris soin de fermer complètement par des fils barbelés, et à l'entrée duquel vous avez installé un mirador gardé par deux soldats imberbes et sûrs d'eux-mêmes, comme seuls des gamins de 18 ans peuvent l'être.

Chers Israéliens,

Je me suis aussi rappelée hier les poèmes de Mahmoud Darwich qui célèbrent la tristesse de vos victoires. Vos colonies saignent ces superbes paysages arides et sacrés, découpent un territoire comme un boucher s'acharne à la hache sur une carcasse de viande crue. Est-ce ces trophées conquis sur le vol et les larmes qui confèrent à vos soldats, à vos policiers et autres agents de sécurité postés au coin de chaque rue cette arrogance de shérifs de bas étage? Quelle fierté tirez-vous de ces prisons que vous vous êtes construites? Car il faut bien l'admettre, les toits rouges de vos maisons propres, vos jolis jardins arrosés à grand renfort d'une eau dont les Palestiniens économisent chaque goutte, tous vos petits cottages ont un prix: celui de votre propre liberté. Vous avez recouvert le mur qui court d'un bout à l'autre de la Palestine de belles pierres blanches côté israélien, tandis que côté palestinien c'est le béton gris et triste que l'on admire. Mais vous pourriez le recouvrir d'or et de pierres précieuses, votre mur n'en restera pas moins un mur. Peut-être payez-vous aussi tout cela d'un vague sentiment de culpabilité, qui vous fait faire parfois, à vous aussi, de mauvais rêves?

Chers Israéliens,

Je me suis demandée hier, en me promenant sous les grilles jonchées d'ordures de la vieille ville d'Hébron, si je devais avoir honte de porter un nom juif. Puis je me suis dit qu'au contraire, je voulais en être fière. Fièvre de porter en moi cette identité de peuple haï,



rejeté de tous et persécuté pendant des siècles et des siècles dans tant de contrées. Fière surtout car cette identité devrait être indissociable des leçons à tirer de son histoire tumultueuse: des leçons d'ouverture, de tolérance et de respect de l'autre. Que s'est-il donc passé dans vos têtes, pour que de ces leçons il ne reste dans votre pays que des musées et des mémoriaux vides de sens, puisqu'érigés à la mémoire de vos aïeux persécutés dans des conditions tellement similaires à celles que vous reproduisez aujourd'hui à l'égard de tout un peuple? N'aviez-vous pas dit, n'avions-nous pas tous dit: «plus jamais ça»? Quelle différence entre le ghetto de Varsovie et ce village hermétiquement fermé de fils barbelés que j'ai vu? Les Palestiniens d'aujourd'hui sont les Juifs d'hier, ni plus ni moins. Ne me dites pas que vous n'avez pas fait le parallèle. Une version arabe de 'Comme toi', la célèbre chanson de Goldman, passait hier à la radio palestinienne, quand nous attendions de passer le Container. Quelle ironie...

Chers Israéliens,

Je vous écris pour vous remercier. Jusqu'ici, mes filles étaient en vacances. Hier, elles ont commencé à réfléchir et à poser des questions. Rien de tel que d'assister de visu à l'injustice, de la vivre et de la sentir dans sa chair pour éveiller l'esprit critique. Je vous remercie car je sais que maintenant, les discussions vont pouvoir commencer, que je vais pouvoir leur expliquer ce que signifie le racisme poussé à son extrême, la violence, la cruauté et l'humiliation planifiée de centaines de milliers de personnes. Je vous remercie, car enfin je pourrai leur dire à quel point j'espère que toute leur vie, elles seront vigilantes et se battront à leur échelle pour ne jamais accepter de vivre dans un état fasciste.



Une école de Renaix, en Flandre orientale, s'est inquiétée de signes de «radicalisation» islamiste observés par des enseignants chez des enfants de classes maternelles, ressort-il d'un rapport interne à l'école relayé par Het Laatste Nieuws (1)

Cette information est largement relayée dans tous les médias en cette fin août 2017. De manière sensationnelle ou avec une certaine dose d'indignation, en montrant un directeur qui se veut prudent ou en s'offusquant de l'attitude de si jeunes enfants. Quel que soit le contexte, l'information est passée des deux côtés de la frontière linguistique.



Qu'est ce que cela signifie ?

- Que les enseignants sont terriblement démunis et mal formés face aux comportements des enfants.





Pourtant les gestes ou les paroles violentes font partie du quotidien des écoles maternelles depuis toujours. Je me souviens encore, plus d'un demi siècle après, avoir connu cela durant certaines récréations qui me semblaient alors terribles. Le rôle des enseignantes était de désamorcer les comportements de certaines petites brutes qui pouvaient, dans l'heure redevenir les meilleurs copains du monde. J'ignore si des rapports inquiétants étaient rédigés.

- Que les appréciations des écoles sur les enfants ne restent pas dans les établissements. Comment un rapport interne de maternelle se retrouve-t-il exposé dans les médias ? Des professeurs, un directeur avertissent-ils un/des journaliste(s) ? Ou alors, serait-ce un parent qui a dévoilé l'affaire ? Mais en ce cas, aurait-on parlé de rapport interne ? Bref, il s'agit d'un gros problème dont on n'a pas trop parlé dans la presse.

- Que les parents des jeunes enfants ont intérêt à se méfier de l'école dès la maternelle. En effet, pourrais-je encore faire confiance à ceux qui accueillent mon enfant s'ils sont capables de dire, à propos de gosses de 5 ans qu'ils sont «en voie de radicalisation» ? Au lieu de créer une ambiance inclusive et une réelle coopération avec les parents, c'est davantage la suspicion qui est mise en avant. Ce qui renforcera certainement le mal être de certains parents.

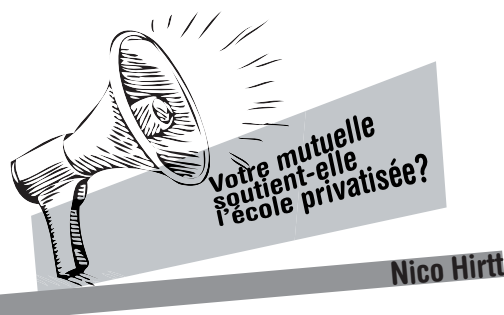
- Que les jeunes en âge de comprendre apprendront vite à éviter les débats. L'école, en leur collant des étiquettes, est capable de ruiner leur avenir. On a vu, au lendemain des attentats de Charlie Hebdo, de Paris et de Bruxelles, des jeunes se faire interpellés pour les propos qu'ils ont tenus et des questionnements qui étaient mal vus au sein des établissements. Depuis les attitudes ont changé : beaucoup de jeunes ont appris à se taire poliment. Que pensent-ils et pourront-ils apprendre à penser par eux-mêmes de manière éclairée dans un tel contexte ?

- Que les journalistes n'ont finalement pas grand-chose à se mettre sous la dent. Au lendemain de l'attaque de Barcelone, voulaient-ils étoffer leurs articles ? Rajouter encore une couche d'émotionnel ? Faire vendre des journaux de plus en plus délaissés ? Une chose est certaine, cette information ne fera pas la gloire de la profession.

Enfin, une dernière question se pose : comment aurait-on interprété les propos d'un «radicalisé-nationaliste-flamand» ou d'un gosse qui aurait tenu des propos racistes contre les étrangers ou qui citerait un passage du nouveau testament ou qui se moquerait méchamment d'un camarade ? Y aurait-il eu aussi un rapport interne qui aurait fait les gros titres des journaux ?

Michèle JANSS

(1) <http://www.lesoir.be/110100/article/2017-08-21/flandre-des-signes-de-radicalisation-detectes-chez-les-enfants-dune-ecole>



La mutualité Partenamut annonce qu'elle offre à ses « clients » une réduction de 10% sur certaines prestations de l'entreprise de soutien scolaire Cogito. Sur le site de Partenamut on nous rappelle opportunément que « Cogito SA domine largement le marché belge du soutien scolaire et universitaire ».

La réduction « offerte aux clients Partenamut » porte sur « les coachings », les « préceptorats », les « blocus assistés » et « weekends d'étude » ainsi que « le produit « méthode & matières » ».

Ceci appelle plusieurs commentaires.

1/ Nous avons toujours cru que la mutualité était un système d'entraide mutuelle. Depuis quand les adhérents sont-ils des « clients » ?

2/ Quand Partenamut dit « offrir » cette réduction, elle ne vous offre évidemment rien du tout puisqu'elle utilise à cette fin l'argent de vos cotisations sociales.





Par contre, elle offre bel et bien (avec l'argent de vos cotisations sociales) des clients (des vrais cette fois) à une entreprise qui fait son beurre grâce à l'échec scolaire de masse et grâce à l'angoisse des parents et des étudiants.

3/ Les tarifs pratiqués par Cogito sont exorbitants : 795 euros par mois pour un préceptorat de 16 heures, 420 euros pour 10 h de cours particuliers, 100 euros pour une journée de formation collective en « méthode de travail »... Même avec 10% de réduction, seuls les clients aisés de Partenamut pourront payer cela. En d'autres mots, les cotisations sociales des plus pauvres serviront à offrir un service aux classes moyennes et supérieures.

4/ Les savoirs scolaires et le savoir-faire pédagogique des enseignants sont réduits ici à de vulgaires marchandises : on vous vend le « produit méthode & matières » comme on vous refille une marque de savon ou un vol chez Ryanair.

5/ Les enseignants qui travaillent pour Cogito sont les cyclistes Uber de l'éducation : un statut d'indépendant, pas de sécurité sociale, pas de cotisations sociales (un comble qu'une mutualité soutienne ça !) et seulement la moitié du prix payé par les parents va à l'enseignant...

6/ La Fédération Wallonie Bruxelles est le champion international de l'échec scolaire (près de 50% d'élèves en retard à 15 ans) et du marché scolaire, où l'on va à l'école non pour apprendre quelque chose et devenir quelqu'un mais pour fréquenter le « bon » établissement qui ouvrira les « bonnes » portes pour une « bonne » carrière (en espérant bien sûr que les autres fassent le mauvais choix). Face à cette réalité, on peut réagir en luttant pour une école démocratique ou en favorisant le chacun pour soi et la compétition scolaire à outrance. Rien d'étonnant que les vautours de Cogito cherchent à faire leur profit en misant sur la deuxième piste. Mais il est écoeurant de voir une mutualité, un produit historique de la solidarité ouvrière, jouer le jeu de l'individualisme égoïste. Alors qu'il existe des centaines d'écoles de devoir et d'autres initiatives bénévoles de grande qualité qu'il eut été possible de soutenir.

Conclusion : quand le savoir se transforme en marchandise, c'est comme pour l'amour : l'enseignant se transforme en prostituée, exploitée par un souteneur (Cogito) avec l'aide de son rabatteur (Partenamut).



Six professeurs du collège Albert Camus de Gaillac (Tarn) ont fait l'objet d'une plainte, déposée par la direction de l'établissement à la gendarmerie pour effraction, intrusion et vol. De quoi sont-ils coupables ? D'être intervenus sur leur lieu de travail pour démonter et mettre à l'abri le temps de l'été, leur outil de travail, des tableaux noirs. En effet, le conseil départemental qui finance la rénovation du collège s'apprêtait à supprimer tous les tableaux noirs du collège et ceci en dépit des multiples démarches des professeurs qui sont restées sans réponse.

Le 28 juin 2017, en plein jour et en présence de la direction de l'établissement, ces professeurs, rejoints par des parents d'élèves solidaires d'une action qu'ils considèrent légitime d'un point de vue pédagogique, écologique et financier, démontent les tableaux noirs qu'ils souhaitent remettre en service à la rentrée dans quelques salles pour les utiliser en parallèle des tableaux blancs. Cette action est alors interrompue par l'arrivée d'une douzaine de gendarmes, alertés d'un « cambriolage au collège ». Les tableaux déjà chargés dans un véhicule sont alors remis dans le hall du collège sous escorte de la gendarmerie.

La suite des événements s'avère bien plus grave. Les six professeurs ont reçu la visite des gendarmes à leur domicile pour convocation à la gendarmerie. Des parents ont aussi été convoqués mais simplement entendus au titre de « témoins ». La plainte ne vise que les enseignants. Ces derniers ont été auditionnés entre le 28 juillet et le 3 août. Au cours de ces auditions, ils découvrent avec stupeur que l'accusation ne portait pas seulement sur l'affaire des tableaux noirs. Ils font l'objet d'une enquête sur des vols qui auraient eu lieu à un autre moment, il s'agit



de deux tabourets, de deux tables d'élèves et des chariots pour téléviseurs et rétroprojecteurs. Ces objets manqueraient à l'inventaire réalisé en fin d'année. On les accuse également d'avoir placé du matériel volé dans une pièce au fond du collège. Or il s'agit de la salle que la direction leur a attribuée pour stocker le matériel pédagogique le temps des travaux. Cette plainte et son nouvel objet sont à l'origine de l'audition des professeurs incriminés. Audition suite à laquelle ils ont été fichés. Pris en photo de face, de profil, de trois-quart, leurs empreintes ont été relevées. Ils ont échappé au relevé d'ADN à la dernière minute. Mais l'absurde ne s'arrête pas là : suite à cette audition, les gendarmes les raccompagnent chez eux et procèdent à la perquisition de leur maison à la recherche de deux tabourets, de deux tables d'élèves et des chariots pour téléviseurs et rétroprojecteurs.

Que reproche-t-on à ces professionnels ? D'avoir cherché à préserver un outil de travail qu'ils jugent indispensable pour l'enseignement de leur discipline ? D'avoir agi selon les objectifs du développement durable enseignés aux élèves conformément aux recommandations de l'institution ? Dans une telle situation, chacun d'entre nous, s'il choisit d'agir contre l'absurdité, peut se retrouver broyé.

En signant cette pétition, je soutiens les professeurs dans leur démarche et demande l'arrêt immédiat des procédures pénales et administratives à leur encontre.
Plus d'informations sur le site: <https://tableauxnoirsblog.wordpress.com>

Attention : Deux pétitions existent pour soutenir les « tableaux noirs et les professeurs du collège Albert Camus » : l'une émane du Comité de soutien et l'autre de l'intersyndicale. Merci de n'en signer qu'une.



D'une année à l'autre, les sondages de la Ligue des Familles sur les coûts scolaires confirment cette affligeante réalité : en contradiction avec la gratuité prévue par l'article 24 de la Constitution, l'école coûte cher. Et c'est d'autant plus problématique pour les ménages précaires. Un déni de démocratie.

Le matériel scolaire ? Plus l'enfant grandit, plus c'est cher. Mais dès la maternelle, seuls 18% des parents sondés annoncent n'avoir rien payé. Les voyages et sorties scolaires ? La gratuité est rarissime. On dépense souvent les 10 euros par journée d'excursion. Les voyages et autres classes de dépaysement voient les coûts s'envoler entre 500 et 1000 euros pour un pourcentage non négligeable d'enfants. Les raisons financières sont d'ailleurs le premier motif invoqué pour ne pas participer aux voyages scolaires.

La Ligue pointe encore du doigt le pourcentage élevé de parents déclarant ne pas connaître la législation en la matière.



L'Éducation Nationale ouvre l'école à Google et consort !

Au lendemain de l'élection de Macron, c'est-à-dire dès mai dernier, le directeur du numérique auprès du ministère (Mathieu Jeandron) a adressé un mail à l'ensemble des académies pour les informer de l'arrivée des grandes multinationales (GAFAM) au sein des établissements scolaires : Google, Amazon, Facebook, Apple et Microsoft se partageront donc



l'immense marché des données des élèves.

Cela ne date pas d'hier, cet intérêt des entreprises du numérique pour le système scolaire. En novembre 2015 déjà, la précédente ministre de l'Education nationale Najat Vallaud Belkacem signait un partenariat avec Alain Crozier, président de Microsoft France, pour l'utilisation des technologies Microsoft et la mise à disposition de son cloud auprès des personnels enseignants et des services administratifs.

Ce qui va être mis en place, c'est le fichier Base Elèves (2010) en mieux. Donc, puisque cette fois tout le monde s'y met, enseignants et élèves collaborant gratuitement à donner aux GAFAM des données servant soit à suivre les parcours des élèves, leur assiduité en classe, les choix d'orientation – données à usage direct pour leurs trajectoires de futurs salarié-e-s – soit à identifier goûts et tendances, pour le ciblage publicitaire. Le café pédagogique précise : « Les entreprises auront accès aux annuaires des établissements et aux informations nominatives sur les élèves et les enseignants. Elles pourront suivre les déplacements et redoublements des uns et des autres, voir ce que le professeur X utilise comme ressource ou ce que fait l'élève Y. Ces données seront une manne pour le ciblage publicitaire ou pour revendre des informations à des partenaires. »

Pour parer aux éventuelles critiques (et il y en a, tant des profs que des parents), Mathieu Jeandron a accompagné ce nouveau partenariat d'une information à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Et il justifie cette officialisation de l'entrée de Google, Facebook et consorts à l'école par un état de fait : ces entreprises sont déjà utilisées par les enseignants et les élèves. Reste cependant un sérieux problème : on ne sait pas encore où seront stockées les données collectées, souligne J.-F. Clair (du syndicat SNES-FSU) et quel en serait le cadre d'utilisation (la Charte, promise depuis 2015 déjà). Mais c'est sans doute un problème de basse politique, quand on considère l'étendue du marché scolaire qui s'ouvre ainsi aux entreprises capitalistes : le profit à tirer de la marchandisation de l'école (et des élèves) est immense.

(information signée Philippe Müller, sur le site revolution-permanente.fr, aimablement relayée par Patrick Toro)



En 1973, un jeune doctorant en sociologie à l'UCL, nommé Gérard Deprez, publiait un article intitulé « L'école catholique : une école de classe ? ». Il y montrait à quel point le choix d'un réseau était déterminé par l'origine sociale des parents : 83% des enfants de cadres ou de professions libérales fréquentaient l'enseignement catholique, alors que 78% des enfants d'ouvriers qualifiés étaient scolarisés dans l'enseignement officiel.

En est-il encore de même aujourd'hui ? Les données des enquêtes PISA permettent de donner une réponse à cette question. Si l'on considère les élèves de 15 ans appartenant au quartile socio-économique inférieur (les 25% les plus pauvres), 63% d'entre eux fréquentent l'enseignement officiel. A l'inverse 63% des élèves du quartile supérieur sont dans une école libre.

On ne peut évidemment comparer directement ces données de 2015 avec celles de 1973. Ici on a des quartiles socio-économiques, là on avait des catégories professionnelles. Mais une chose est certaine : nos réseaux continuent d'agir comme des instances de ségrégation sociale.



Véronique DECKER, Trop classe !

Enseigner dans le 9-3

Editions Libertalia, 2016, 124 p., 10 €

De Zébulon à Zyed et Bouna, sans oublier Albertine et Mélisa, N'Gwouhouno ou Yvette... du syndicat à la pédagogie de la « gaufre », des Roms à la maman sur le toit, Véronique Decker, enseignante et directrice d'école Freinet à Bobigny (Seine-Saint-Denis), éclaire par petites touches le quotidien d'une école de « banlieue ». Au fil de ses billets, il est question de pédagogie, de luttes syndicales, de



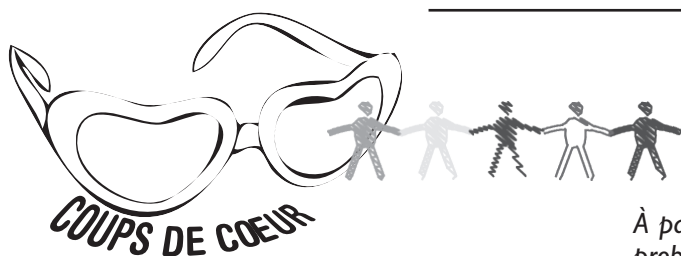
VÉRONIQUE DECKER
TROP CLASSE !

Enseigner dans le 9-3



n'autre école

LIBERTALIA 



travail en équipe, mais surtout des élèves, des familles, des petits riens, des grandes solidarités qui font de la pédagogie un sport de combat... social.

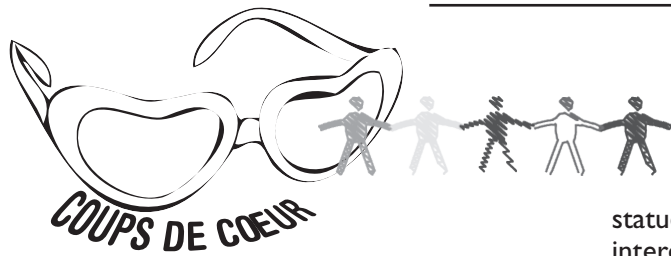
Loin du déclinisme d'« intellectuels » pérorant sur l'école, des ségrégations institutionnelles ou du libéralisme et de sa fabrique de l'impuissance, c'est une autre école, en rires, en partages, en colères, en luttes qui se dessine, avec « des craies de toutes les couleurs, sur le tableau noir du malheur... » De l'autre côté du périph. Trop classe !

L'auteure : « Depuis plus de trente ans, je suis institutrice. Et depuis quinze ans, directrice d'une école élémentaire à Bobigny : l'école Marie-Curie, cité scolaire Karl-Marx.

À part sa localisation au pied des tours et au cœur des problèmes, notre école présente l'intérêt d'être une école « Freinet » où, dans le respect des règles du service public, nous pratiquons une pédagogie active, fondée sur la coopération. Même si l'expérience, parfois, peut me dicter des silences provisoires, je ne suis pas réputée pour mon habitude de me taire. »

Monique Slodzian, L'Ukraine depuis le procès Schwartzbard – Petlioura (1927), le déni pour mémoire
Editions de la Différence 2017





L'affaire Schwartzbard – Petlioura, vous connaissez? Non ?!!!! Pourtant, l'assassinat le 25 mai 1926 de l'ancien président du Directoire Ukrainien, Simon Petlioura, en plein Paris, par Samuel Schwartzbard, un Juif ukrainien naturalisé français, avait défrayé la chronique. Et le procès en 1927 avait mobilisé l'opinion française tout entière et fait la une de la presse internationale. On le qualifiait de « procès du siècle » et d'aucuns n'hésitaient pas à comparer l'événement à l'affaire Dreyfus.

Mais rassurez-vous, il y a quelques mois, l'auteur de ces lignes n'en connaissait pas plus. Et ce serait toujours le cas s'il n'était tombé, au détour des rayons d'une librairie et par le plus grand des hasards, sur un nouveau livre qui relate cette affaire.

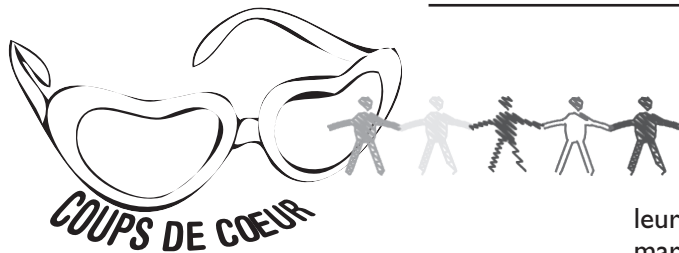
Pourquoi donc est-elle tombée dans l'oubli ? Peut-être parce qu'elle ne nous aide pas à penser « comme il faut ». Car il est bien connu que le nationalisme ukrainien ne correspond qu'à une pure aspiration à la liberté que les Européens doivent soutenir face au méchant voisin Russe. Et pourtant, que nous apprend cette fameuse affaire ? D'abord que Schwartzbard a été acquitté. Alors qu'il était en aveu et avait été arrêté en flagrant délit ! L'explication vient de la ligne de défense de l'accusé magnifiquement reprise par son avocat. Alors même qu'il vient de tirer à bout portant sur Petlioura, Schwartzbard s'écrie devant une foule terrorisée : « Je viens d'abattre un grand assassin ! » Et l'on découvre que le procès devient progressivement celui de Petlioura accusé d'avoir laissé commettre, alors qu'il était à la tête du pays, de nombreux crimes et pogromes sanglants contre les juifs. C'est alors l'occasion d'une plongée dans l'Histoire. Dans cet immédiat « après Révolution d'Octobre » où les forces les plus conservatrices en Ukraine proclament l'indépendance. Pendant cette courte période, un incroyable enchaînement de violences, notamment antisémites, se déploie. Le livre de Monique Slodzian nous y emmène et nous entraîne dans cette mouvance qui ira jusqu'à s'allier aux Nazis pendant la seconde guerre mondiale. Le pire étant que « quatre-vingt-dix ans se sont écoulés et il n'y a toujours pas trace de repentance vis-à-vis de cette première shoah. Le mur du silence n'a pas davantage été ébranlé par la grande shoah de 1941 à 1945 qui s'est déroulée (...) avec la participation de nombreux collaborateurs ukrainiens aujourd'hui vénérés ». Et en effet, des rues sont baptisées du nom des plus grands criminels de guerre et des

statues à leur effigie sont érigées. On vote des lois interdisant toute offense à leur « mémoire », même un Stepan Bandera qui s'est tragiquement illustré par son soutien zélé aux pires horreurs de l'hitlérisme. Tout cela parce que les dirigeants actuels de l'Ukraine – oui, nos alliés paraît-il – sont les dignes successeurs idéologiques de ces criminels. Citons une dernière fois l'auteure : « comment les représentants du peuple ukrainien ne voient-ils pas que seule uneunte fasciste peut édicter des lois réprimant toute offense à des fascistes ? La population se laissera-t-elle longtemps mystifier ? Jusqu'à quand laissera-t-on piétiner la mémoire des supplications et de la révolte, au risque d'avoir à « se cacher dans les caves ou devenir les suiveurs d'Hitler » comme l'écrivait Schwartzbard juste avant sa mort en 1938 ? La menace est d'autant moins imaginaire que l'Ukraine orangiste démontre aujourd'hui qu'un fascisme racial et religieux est soluble dans le désir des valeurs occidentales ». Une lecture salutaire.

Raf CUSTERS, Chasseurs de matières premières

*Investig'ation, Gresea,
Couleur livres 2013, 239 p., 16 €*





Comprendre le monde, c'est notamment savoir qui en tire les ficelles, qui sont les capitalistes, quelles sont leurs méthodes et leur impact sur notre vie quotidienne. Le livre dont il est ici question est de ceux nous éclairent. Son contenu trouverait utilement place dans les cours de l'école commune, générale et polytechnique, que nous appelons de nos vœux.

« Sans carburant, les autos s'arrêtent. Vous le savez, je le sais, un petit enfant le sait. Mais vous êtes-vous déjà demandé comment serait notre vie sans matières premières ? Eh bien, c'en serait carrément fini des bagnoles ! Prenez le cuivre. Vous en trouvez un kilomètre et demi dans une voiture ordinaire. Et plein d'autres matières premières que nous allons chercher en Afrique.

Voici un récit dérangeant à propos d'une économie qui n'apporte pas le développement, mais qui parasite: le travail, la nature, les pays du Sud. Le consultant Ernst & Young classe « l'autodétermination » des pays détenteurs de matières premières comme le risque n° 1 pour le business.

Raf Custers se glisse dans la poussière de Layoun, remue le linge sale au Kivu et voit s'effondrer une des plus grandes mines du monde en Afrique du Sud. Avec *Chasseurs de matières premières*, il livre un des meilleurs exemples de journalisme d'investigation. Raf Custers est historien et journaliste. Chercheur au Groupe de recherche pour une stratégie économique alternative (GRESEA). Depuis trente ans, il effectue des reportages sur des peuples qui prennent leur sort en mains. Co-auteur de *Media-activisme. Don't hate the media, be the media (2004)* »

Alain Badiou,
Notre mal vient de plus loin.
Penser les tueries
du 13 novembre
Editions Fayard,
collection Ouvertures, 2016, 63 p., 5 €

Ce texte est la transcription d'un séminaire prononcé par le philosophe français après les tueries du 13 novembre 2015 à Paris (Bataclan, Stade de France). Tournant le dos au prêt-à-penser (choc des civilisations, radicalisation, etc.), il fustige le triomphe du capitalisme mondialisé, l'affaiblissement des Etats et

leurs nouvelles pratiques impériales au service des marchés. Puis leurs conséquences mortifères, montant les uns contre les autres les démunis, les « comptés pour rien » et les classes moyennes occidentales, nous embourbant dans un fascisme lancinant... Ce dont nous souffrons, selon Badiou, c'est de l'absence, à l'échelle mondiale, d'une proposition stratégique autre que celle du capitalisme hégémonique. Il nous appelle à y travailler.

